

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. VIII.

No. 43.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 OCTOBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchéne, a commencé la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme que chacun nous doit, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

L'hon. Wilfrid Laurier, par L. O. David. — La France, par A. Gélinais. — L'Institut-Canadien d'Ottawa, par A. Gélinais. — Un nouveau poème. — Nos gravures : Fin d'octobre. — Les biographies de M. L. O. David en France. — La santé du Pape. — Deux documents importants. — Le roi Amédée. — Recettes utiles. — Les prisons de Paris sous la Commune (suite). — Gazette des tribunaux : Un condamné à mort de seize ans. — Mélanges. — Variétés. — Poésie : Son petit nom, par Benjamin Sulte. — Une fille laide (suite). — Faits divers. — Choses et autres. — Revue de la semaine. — Ça et là. — Nécrologie : M. J. A. Normand. — Prix du marché de détail de Montréal. — Le jeu de dames. — Les échecs.

GRAVURES : L'hon. Wilfrid Laurier, ministre du Revenu de l'Intérieur ; La baie de Quinté vue de la montagne ; Salon de 1877 ; Fin d'octobre ; Les événements d'Orient ; Vue d'Osmân-Bazar, au pied des petits Balkans ; La gorge d'Eski-Djouma, dans les petits Balkans ; Vue d'Eski-Djouma, dans les petits Balkans.

L'HON. WILFRID LAURIER

Nous publions, sans la modifier, l'appréciation que M. L. O. David faisait de M. Laurier en 1874.

Grand, mince et maigre ; figure pâle et malade, cheveux châtain, abondants et à demi bouclés ; physionomie douce et sérieuse qu'un air de mélancolie rend sympathique ; manières simples, délicates et réservées qui commandent le respect ; voix douce et sonore.

Caractère élevé, paisible, franc et indépendant, nature d'élite portée vers le beau et le bien, aimant la justice et la vérité.

Esprit droit, large et lumineux, jugement sain, imagination brillante, mémoire excellente.

L'orateur parlementaire le plus remarquable que possède à l'heure qu'il est le Bas-Canada. D'autres peuvent avoir une éloquence plus brillante, plus imagée et plus entraînée ; il n'a ni la voix, ni le geste, ni la passion du tribun : son tempérament comme sa nature se refusent à ces mouvements impétueux, à ces inspirations énergiques qu'on remarque chez certains hommes. Il n'a pas l'énergie de Fréchet, la chaleur de Chapleau et la parole ner-

veuse et fletrie de Chauveau, mais il a, plus que tous nos orateurs distingués, le ton, la méthode, l'élevation d'idées, la justesse de raisonnement, la pureté de diction et l'élégance de langage qui constituent l'orateur parlementaire.

On compare souvent l'éloquence au torrent qui se précipite avec fracas, ou au gouffrement du ruisseau qui coule à travers des prés fleuris. La parole de M. Laurier ne ressemble ni à l'un ni à l'autre ; on pourrait plutôt la comparer aux eaux pures et limpides des grands fleuves qui arrosent notre pays.

L'équilibre des facultés intellectuelles de M. Laurier produit chez lui cette parole mesurée qui le distingue et sied au parlement. Son éloquence vient plutôt de l'esprit que du cœur ; sa raison ne se laisse jamais égarer par l'imagination ou la sensibilité. Aussi, rarement il touchera les cœurs, mais il convaincra les esprits, et sera l'orateur favori d'un auditoire instruit.

Laurier a l'esprit philosophique nécessaire à l'orateur ; il ne parle pas une heure sur une virgule comme certains avocats, et ne se perd pas dans les nuages à la façon des poètes ; non, d'un coup d'œil il embrasse tous les côtés d'une question, y découvre le principe dominant et en tire une suite de raisonnements qui s'enchaînent d'arguments serrés dont il tempère la sécheresse par des pensées nobles, des réflexions saisissantes. Toujours maître de sa pensée, il ne dit que ce qu'il veut, et il le dit sans effort d'esprit, de voix ou de geste, sans jamais hésiter. Sa parole est si simple, sa naturelle, son débit si facile, ses pensées si vraies, qu'il semble qu'on pourrait tous en faire autant. C'est précisément le mérite des grands orateurs, de M. Thiers, par exemple, de paraître dire ce que tout le monde croit avoir déjà dit ou pensé.

On n'arrive pas à cette perfection sans étude ; traiter des questions difficiles, de manière à les faire comprendre de tout le monde, demande une lucidité et une pénétration d'esprit que peu d'hommes possèdent, et une grande puissance de raisonnement.

M. Laurier a l'avantage d'être né orateur, mais il a le mérite d'avoir cultivé ce don magnifique de la nature, et de l'avoir respecté, d'avoir compris que l'orateur doit être un honnête homme, un homme de bien.

On s'aperçoit, en l'écoutant, que la parole chez lui est l'écho d'un esprit droit et d'un cœur bien fait. Et cette impression qu'il produit sur son auditoire constitue la plus grande et la meilleure partie de sa force et de son mérite.

M. Laurier est né le 20 novembre 1841, à Saint-Lin, paroisse paisible et modeste qui pensait peu, alors surtout, à produire des orateurs et des hommes d'Etat. Il est fils de M. Carolus Laurier, arpenteur. Il entra au collège de l'Assomption en 1854, et y manifesta de bonne heure ses aptitudes littéraires et oratoires. C'était l'orateur populaire du collège, et le rédacteur des adresses de circonstance.

Laurier était un bon élève, sérieux et bienveillant, estimé des ses maîtres et de ses camarades, et remarquable dès ce temps-là par cette politesse et cette délicatesse qui le caractérisent. Il obéissait généralement au règlement, mais se fit punir quelques fois pour être allé sans permission entendre plaider à la Cour du village ou écouter des orateurs politiques. Sa vocation s'affirmait en dépit du règlement.

Ses études finies, il vint à Montréal étudier le droit sous M. Rodolphe Laflamme, député de Jacques-Cartier. Sa vie d'étudiant ne fut pas orageuse et dissipée comme celle de beaucoup de jeunes gens, qui s'imaginent qu'une fois sortis du collège, il ne leur reste plus rien à apprendre.

Il fut admis au barreau en 1864, et pratiqua deux ans à Montréal. C'était le temps où tout le monde se mettait avocat, où le talent ne suffisait pas pour faire son chemin rapidement. Laurier, d'ailleurs, commença bientôt à sentir les atteintes de la maladie qui inspira pendant longtemps des craintes à ses amis. Ces raisons l'engagèrent à quitter la ville en 1866 pour aller s'établir à Arthabaska et prendre la rédaction du *Défricheur* à la place M. J.-Bte. Eric Dorion, l'Enfant-terrible, qui venait de mourir.

Le *Défricheur* cessait de paraître quelques mois après, et Laurier avait le bon esprit de se livrer exclusivement à sa profession. Il se fit, en peu de temps, une réputation d'avocat qui lui donna de l'argent, et s'acquit une popularité qui le faisait élire pour la Chambre locale, en 1871, par une majorité de mille voix, contre M. Hemming.

On se rappelle l'effet que produisit sa parole en Chambre, et les applaudissements qu'elle souleva même parmi ses adversaires. On couvrit de fleurs les débuts du jeune orateur, et on salua de tous côtés cette étoile naissante.

Aux dernières élections générales pour la Chambre fédérale, il s'est présenté contre M. Tessier, et a réussi à se faire élire.

Appelé à seconder l'adresse en réponse au discours du Trône, il se plaça du premier coup au premier rang des orateurs du parlement fédéral. Il a peut-être trop cédé, en cette circonstance, au désir de plaire à la majorité de la Chambre, en exprimant des idées qui ne s'accordent pas tout à fait avec l'opinion qu'il a souvent exprimée en faveur de l'indépendance.

Les députés anglais n'eurent qu'une voix pour louer le talent de M. Laurier, mais ils furent bien plus émerveillés quand ils l'entendirent prononcer en anglais son magnifique discours contre l'expulsion de Riel. M. Laurier a déployé avec éclat, dans ce discours, la justesse de raisonnement, la puissance de dialectique et toutes ces éminentes qualités oratoires que nous avons signalées.

M. Laurier parle l'anglais aussi facilement que le français ; c'est un avantage précieux destiné à lui donner une influence considérable dans une Chambre presque toute anglaise.

Laurier est donc l'un des hommes les plus remarquables que l'avenir nous réserve. Espérons qu'il ne trompera pas les espérances patriotiques que ses débuts éclatants ont fait naître.

L. O. DAVID.

LA FRANCE

Le grave événement qui vient de s'accomplir en France est l'objet de l'attention du monde entier. Comme nos lecteurs le savent déjà, le gouvernement du maréchal MacMahon est battu. Les élections lui ont été défavorables. L'opposition l'emporte par une majorité de plus de 100 voix dans la Chambre. Le parti régnant sans doute a gagné un certain nombre de

sièges, la force de la Gauche sera moindre que dans la dernière Assemblée, et les républicains sont loin des 400 votes qu'ils s'étaient vantés d'obtenir ; mais la défaite du ministère n'en est pas moins complète.

Ce résultat n'a pas causé beaucoup de surprise. On s'y attendait généralement, malgré l'énergie déployée par le gouvernement. Les conservateurs français peuvent se rendre le témoignage d'avoir fait une lutte vigoureuse et courageuse. S'ils n'ont pas remporté la victoire, c'est que la victoire était impossible. Rarement on a vu campagne électorale mieux conduite par un parti politique dans aucun pays constitutionnel.

Maintenant, c'en est fait. Il n'y a pas à revenir sur le passé, qui est peut-être irréparable. Il faut songer à l'avenir. Quelles seront les conséquences de cette élection ? Elles peuvent varier, suivant l'attitude que prendront les vainqueurs à l'ouverture de la session de novembre.

Quelques journaux républicains, dans l'enivrement du triomphe, ont parlé de mettre le Président en accusation. Il est à croire, cependant, que ce sentiment ne prévaut pas auprès des chefs de la Gauche. Une pareille démarche aurait pour effet de provoquer de la part du Maréchal, insulté de cette sorte, un coup-d'état formel. Or, un coup-d'état est ce que les vainqueurs du jour ont le plus à redouter. Il est donc vraisemblable qu'ils se garderont d'irriter davantage la susceptibilité du Président ; tout au plus pourraient-ils se hasarder à prendre à partie personnellement les membres du ministère.

Sur quoi, d'ailleurs, baser une accusation contre le maréchal MacMahon ? Sa conduite, depuis le commencement de la crise actuelle, n'a-t-elle pas été parfaitement régulière ? La constitution lui donnait expressément le droit de dissoudre la Chambre, avec l'assentiment du Sénat, et d'en appeler au peuple. Si le peuple n'a pas répondu à cet appel, cela ne confère aucunement aux nouveaux représentants le pouvoir d'attaquer, ni encore moins de déposer le Président. Bien plus, celui-ci n'est pas même obligé de se soumettre, ni, à plus forte raison, de se démettre, quoiqu'en ait dit M. Gambetta. Au contraire, il peut même renvoyer la nouvelle Chambre, comme il a renvoyé l'ancienne. La constitution lui en donne encore le droit.

Pour toutes ces considérations, on peut présumer que les opinions modérées l'emporteront sur les opinions extrêmes parmi les membres de la majorité : à moins que la *queue rouge* ne soit assez forte pour imposer ses volontés et ses caprices à tout le parti.

Quelle sera l'attitude du ministère et du Président, si la Gauche se montre sage et prudente ? Chercheront-ils à lui enlever le fruit de sa victoire, en ralliant les *centre-gauche*, ou républicains modérés, à la Droite ? En tous cas, une chose est certaine, c'est que le président MacMahon ne se démettra pas. Il l'a déclaré d'avance assez énergiquement. Il restera. Il a affirmé, de plus, que, tant qu'il resterait, il n'accepterait pas de ministres radicaux. Avis à M. Gambetta. Mais alors, n'y aura-t-il pas conflit, révolution peut-être ? Qui pourrait le dire ! Il est inutile de chercher à dissimuler l'inquiétude que la situation faite par la journée du 14 octobre cause à tous les conservateurs, comme à tous les catholiques, auxquels les gambettistes ont déclaré une guerre à mort.

Il ne manquera pas, probablement, de gens pour suggérer au Maréchal une détermination extrême. Celui-ci céderait-il à ces conseils? S'il le faisait, l'armée, dont le concours est nécessaire pour toute entreprise de ce genre, le seconderait-elle?

Qui peut dire quels sont les desseins de la Providence sur ce grand pays, si criminel et si saint, si coupable et si généreux! Dans tous les événements humains, quelque alarmants qu'ils soient, les chrétiens ont toujours cette consolation suprême de savoir que Dieu conduit tout et que rien n'arrive sans sa permission.

A. GÉLINAS.

L'INSTITUT-CANADIEN D'OTTAWA

C'est par inadvertance que nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé la fête littéraire d'Ottawa comme devant avoir lieu dans la semaine qui vient de finir. On sait que cette célébration ne doit se faire que cette semaine. Son Excellence lord Dufferin et Sa Grandeur Mgr. Duhamel doivent y assister.

Tout nous porte à croire que la démonstration sera magnifique. Avec des organisateurs comme MM. Sulte et Tassé, et des invités comme l'hon. M. Chauveau (que l'Opinion Publique a l'honneur de compter parmi ses collaborateurs), il est facile de présumer du succès de la fête.

Il s'agit, comme on le sait, de commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien d'Ottawa. C'est un fait digne d'être noté, à plus d'un titre. Il n'y a guère d'institution de ce genre qui ait duré si longtemps dans notre pays. On n'en trouve probablement aucune, dans les grandes et vieilles villes de la province de Québec, qui ait cet âge vénérable.

Il ne faut pas oublier qu'Ottawa est une ville haut-canadienne et anglaise, sans compter qu'elle est toute jeune. Nos compatriotes d'origine française forment un tiers seulement de la population de la capitale; mais, par leur importance et leur activité, ils donnent le ton à toute la ville, qui offre, dans l'ensemble, une physionomie française assez marquée.

Lorsque le moment sera venu de faire de la région d'Ottawa un district indépendant et purement fédéral, comme le district de Columbia chez nos voisins, on peut présumer que l'élément canadien-français y aura une grande influence.

Dans tous les cas, l'élément catholique domine dans la capitale canadienne, où les Irlandais forment un appoint considérable, qui, joint aux Canadiens-français, constitue la majorité. Seulement, l'expérience du passé montre qu'il est très-difficile, sinon à peu près impossible, d'unir les catholiques français et irlandais en un seul groupe, à Ottawa comme dans les autres villes du pays.

Depuis la confédération, la capitale fédérale possède un bon nombre de personnalités importantes, littéraires comme politiques. C'est probablement à cela qu'elle doit, en grande partie, le renom qu'elle est en train de gagner dans notre province. Ottawa rivalise avec Québec. Nos littérateurs se réfugient en grand nombre dans les deux capitales, aux sièges des gouvernements.

Voici le programme de la fête de cette semaine, donnée par l'Institut-Canadien d'Ottawa:

Il y aura d'abord une grande séance littéraire, musicale et dramatique, mercredi, le 24 octobre au soir, dans la nouvelle salle de l'Institut, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général, et de Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa. Le programme est magnifique. L'hon. M. Chauveau sera l'un des orateurs pour l'occasion.

Le lendemain, une Convention composée d'hommes de lettres, de journalistes, de représentants de sociétés littéraires et historiques, tiendra deux séances publiques. L'une de ces séances aura lieu à dix heures de l'avant-midi, et l'autre à deux heures de l'après-midi. M. le Dr. Taché, M. le Dr. F. A. H. Tanguay, M. Benjamin Sulte, M. L. P. Turcotte, et plusieurs autres prendront une part active à la Convention, dont l'organisation a été confiée à M. Joseph Tassé. Un banquet offert par l'Institut aux membres de la Convention venus de l'étranger, couronnera la fête.

Plusieurs sociétés nationales de la province seront représentées à Ottawa dans cette circonstance, entre autres l'Institut-

Canadien de Québec et l'Union Catholique de Montréal. Il y aura aussi un certain nombre de membres du clergé.

On aime à constater, dans des occasions comme celle-ci, la présence de dignitaires ecclésiastiques. C'est une garantie d'orthodoxie. Le souvenir de l'Institut-Canadien de Montréal, mort d'hérésie, faute peut-être de cet élément si essentiel, l'élément religieux, offre une leçon que nos sociétés nationales paraissent, fort heureusement, comprendre.

A. GÉLINAS.

UN NOUVEAU POÈME

Un jeune Irlandais de talent, M. James Joseph Gahan, vient de faire paraître un nouveau poème intitulé: *Canada*, imprimé sur papier teinté par M. Delisle, de Québec. Cet opuscule fait le plus grand honneur à son auteur, qui a su faire vibrer dans de beaux vers la plus pure fibre de son patriotisme.

M. Gahan n'en est pas à ses premières armes. Il a déjà publié des poésies sur l'Immaculée Conception, et il se propose de chanter successivement les plus belles phases et les plus grands noms de notre histoire, les fondations de Québec et de Montréal, Frontenac, d'Iberville, mademoiselle de Verrières, de Beaujeu, Montcalm, etc., etc. Nous ne saurions trop l'encourager dans ce projet grandiose, que son talent, son tact et son énergie mèneront certainement à bonne fin.

NOS GRAVURES

Fin d'octobre

La journée s'est passée sans soleil, nuageuse et claire pourtant, journée d'automne où le soleil du mois d'août a perdu son éclat, où l'atmosphère, limpide encore, semble envelopper la nature entière de son manteau de lumière diffuse et grisâtre. Sur la jetée d'où l'on voit sortir et entrer les bateaux, une jeune femme est assise, rêveuse et solitaire; elle a posé près d'elle le livre que sa pensée ne pouvait plus suivre; elle aime mieux songer à son gré et laisser son imagination errer librement à travers les lointains horizons. Derrière elle, une dame âgée, la grand-mère sans doute, est tout occupée de son tricet; un peu plus loin, deux charmantes fillettes blondes s'amuse à troubler la contemplation muette de leur mère.

C'est en elle que se résume toute entière l'œuvre de M. Duez, d'une si exquise distinction, d'un charme si intime et si pénétrant; et l'on se prend à rêver à son tour en admirant ce profil distingué gracieusement encadré dans une gaze bleue de ciel, qui se détache doucement sur le fond un peu sombre du tableau.

LES BIOGRAPHIES DE M. L. O. DAVID EN FRANCE

M. Douhaire fait une appréciation flatteuse des biographies de M. David, dans le dernier numéro de *Correspondant*, de Paris. Après avoir dit, parlant d'un livre de biographies écrit par un Belge, que c'est une œuvre de polémique plus que de littérature, une défense éloquente mais trop violente du catholicisme, la critique française ajoute:

Tout autre est la galerie canadienne de M. L. O. David (*Biographies et portraits*, par L. O. David, Montréal, 1876, 1 vol. in-8 avec quinze beaux portraits; Paris: chez Sauton; un sentiment d'orgueil et de reconnaissance patriotiques l'a inspirée. Les hommes qui y figurent ont tous bien mérité du Canada français; ils l'ont honoré devant l'Angleterre par leurs travaux, leurs vertus, leur caractère et leur talent, et ils ont défendu sa nationalité contre les tentatives faites pour la lui ravir. A ce titre, ils ont un droit particulier à notre sympathie; aucun d'eux, en effet, n'a gardé de ressentiment contre la mère-patrie, qui abandonna leurs pères, il y a un siècle, sans avoir fait tout ce qu'elle aurait pu pour seconder leur courage malheureux; ils n'ont pas rejeté sur la France la haine et le mépris que méritèrent à jamais et le lâche souverain qui alors régnait, et les écrivains sans cœur qui, à la suite de Voltaire, firent avec des pasquinades leur deuil de notre plus belle colonie. Non, tous les hommes dont on trouve ici la figure énergique, prêtres, évêques, négociants,

écrivains, magistrats, ont revendiqué le nom de Français et ont obtenu le droit de le garder. Ils ont dit, comme l'a répété un brillant journaliste de Montréal, qui a combattu à côté d'eux pour la même cause, et dont nous avons entre les mains un très-intéressant volume de *Mélanges*, M. Oscar Dunn: "Nous avons été cédés, c'est le mot, tel que nous étions avec nos mœurs, notre religion, notre langue et nos lois, et l'Angleterre, en nous acceptant comme tels, nous a promis sa protection, c'est-à-dire qu'elle nous a reçus comme Français, et nous a permis de continuer à l'être, sans l'éclat de ses institutions libres. Il y a eu des tâtonnements, des hésitations, des persécutions mêmes, je le sais; je sais également que l'injustice n'est pas venue des Anglais d'outre-mer, mais des Anglais du Canada, de ce "parti anglais" que M. Gladstone qualifiait l'an dernier en termes si durs, et dont heureusement on ne trouve plus de vestige. Le fait général et essentiel reste acquis à l'histoire, à savoir que l'Angleterre, en recevant des Français dans son sein et en leur accordant toutes les garanties qu'ils avaient demandées, leur a dit par là même: "Adoptez nos institutions et servez-vous-en; soyez libres, soyez toujours Français si vous le voulez."

Ces sentiments si nobles et si noblement exprimés sont le trait distinctif et dominant des hommes dont M. L. O. David nous retrace ici avec talent la physionomie, même de ceux—il y en a—qui ne sont pas Français de naissance.

Sans doute ils ont conquis par d'autres mérites encore l'estime, la considération, le respect dont le Canada les entoure; nous le savions déjà, au moins pour quelques-uns, notamment pour les vénérables prélats qui gouvernent les églises de la Nouvelle-France, Mgr. Taché et Mgr. Bourget, entre autres, dont le monde entier connaît le zèle apostolique; mais leurs noms, à tous, n'étaient pas venus jusqu'à nous. Il faut remercier M. David de nous les avoir fait connaître, et souhaiter la bienvenue à son livre.

LA SANTÉ DU PAPE

Dépêche de Rome au *Times* de Londres au sujet de la santé du pape:

Il n'est pas contestable que la santé du pape ne soit considérablement délabrée. Il pourra peut-être se traîner pendant encore quelque temps, voire même pendant longtemps, si les grands efforts qu'il doit faire pour donner audience à des pèlerins, écouter parfois leurs longues adresses, pour y répondre et remplir ces autres fatigantes missions, peuvent lui être épargnées; mais que l'on craigne sérieusement au Vatican qu'il succombe inopinément, cela ressort évidemment de la défense faite à ses médecins de s'absenter de Rome. Défendre à un homme, par ce temps de chaleur excessive, d'aller même jusqu'à Civita-Vecchia ou à Porto d'Anzio, c'est prouver qu'on pense que ses services peuvent à tout moment être impérieusement réclamés.

Pie IX ne se lève plus, comme c'était son inviolable habitude, à cinq heures du matin, hiver et été. Maintenant, en été, il n'est pas debout avant sept heures. Il assiste à la messe et la dit lorsqu'il en a la force, mais il ne saurait plus la dire sans s'asseoir. Les pèlerins anglais qui sont venus ici au mois de mai l'ont vu la dire debout presque pour la dernière fois.

Après son déjeuner, il reçoit les membres du Sacré-Collège, qui ont des affaires à traiter, et on peut dire qu'il meurt à la peine.

La semaine dernière, m'a-t-on raconté, pendant que le cardinal Sacconi lui donnait lecture d'un rapport, le pape s'endormit. Le cardinal s'arrêta, attendit quelques instants, puis remua quelque chose à dessein. "Je dois m'être endormi," dit le pape en se réveillant, puis, après un instant, il ajouta: "Très-bien! très-bien! arrangez l'affaire pour le mieux." Ce jour-là, on ne parla plus de rien au pape. Ces somnolences se produisent fréquemment.

Le pape se montre d'ailleurs peu disposé à agir comme l'exigeraient les soins de sa santé. Ses médecins sont d'avis que par nos fortes chaleurs la petite chambre à coucher qu'il occupe est beaucoup trop étroite, et, sur leurs ordres, son petit lit de camp en fer avait été transféré dans un appartement plus spacieux et mieux aéré; mais, après y avoir passé deux nuits, il insista pour retourner à la petite chambre à laquelle il était accoutumé.

DEUX DOCUMENTS IMPORTANTS

Les deux lettres qui suivent ont paru dans les principaux journaux de la province, la semaine dernière:

Archevêché de Québec, 16 oct. 1877.

Révd. M. Hamel, Ptre., V. G.,

Recteur de l'Université-Laval.

M. le Recteur,

Le 4 janvier dernier, Monseigneur l'évêque de St. G. de Rimouski m'écrivit pour me déléguer certaines propositions, comme ayant été avancées par l'honorable juge Casault, l'un des professeurs de l'Université-Laval, dans le jugement prononcé par lui en décembre dernier, concernant l'élection contestée du comté de Bonaventure.

Monseigneur Langevin demandait que le dit professeur fût mis en demeure de se rétracter, ou qu'il fût privé de sa chaire.

N'ayant pas voulu prendre sur moi de décider

cette affaire si importante et si délicate, qui touche non-seulement aux immunités, mais aussi aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, je priai de nouveau le Saint-Siège de me donner ses instructions.

Vous verrez par la lettre ci-jointe de Son Excellence Mgr. Conroy, délégué apostolique au Canada, en date du 18 courant, quel a été le jugement de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il a été décrété purement et simplement que l'honorable juge Casault doit être maintenu dans sa chaire de professeur à l'Université-Laval. Aucune rétractation n'est exigée.

Suivant le désir de Son Excellence, la lettre dont je vous envoie copie et la mienne pourront être rendues publiques.

Agréer, monsieur le Recteur, l'assurance de ma parfaite considération.

† E. A., ARCH. DE QUÉBEC,

Chancelier Apostolique de l'Université-Laval.

Québec, 12 octobre 1867.

Monseigneur l'Archevêque,

J'ai reçu instruction de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, de communiquer à Votre Grâce, en Sa qualité de Chancelier de l'Université-Laval, la décision donnée par la Sacrée Congrégation sur la question soulevée à l'occasion du jugement qui a été porté dans la cause de l'élection contestée du comté de Bonaventure, par trois juges catholiques, dont un est professeur à l'Université-Laval, question que Votre Grâce avait soumise au Saint-Siège.

Il a été décidé par la Sacrée Congrégation que l'hon. juge Casault doit être maintenu en possession de sa chaire à l'Université.

Je demeure, Monseigneur l'Archevêque,

Votre dévoué serviteur,

† GEORGE CONROY,

Evêque d'Ardagh,

Dél. Apostolique au Canada.

A Sa Grâce

l'Archevêque de Québec.

LE ROI AMÉDÉE

Les journaux italiens annoncent l'entrée dans les Ordres du prince Amédée de Savoie, ex-roi d'Espagne.

Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, second fils de Victor-Emmanuel, est né en 1845. Il a, par conséquent, trente-deux ans à peine.

Il était marié à la princesse Marie della Cisterna, qui lui avait donné trois enfants. C'est la mort récente de sa jeune femme, qu'il adorait, qui a déterminé le prince à prendre cette résolution.

On sait que le prince Amédée fut pendant une année roi d'Espagne, et qu'il quitta le trône avec une dignité à laquelle ses ennemis eux-mêmes rendirent un hommage éclatant.

Depuis son retour en Italie, le duc d'Aoste ne s'était pas mêlé de politique; il s'était consacré tout entier à la vie d'intérieur.

L'ex-roi Amédée est descendant par les femmes de Charles-Quint, dont il a été l'un des successeurs sur le trône d'Espagne. Comme son illustre ancêtre, il est descendu du trône pour embrasser la vie religieuse. On sait que Charles-Quint abdiqua pour entrer dans un monastère.

RECETTES UTILES

CONSERVES DE CORNICHONS À CHAUD.—Les cornichons de conserves doivent être cueillis quand ils ont la grosseur du doigt. Ils sont brossés, essuyés dans un linge grossier afin d'enlever leur duvet épineux. Ainsi préparés, ils sont saupoudrés de sel et pendant deux ou trois jours abandonnés dans un endroit frais. Ce laps de temps écoulé, les cornichons sont trempés dans l'eau fraîche, égouttés et rangés dans des pots de grès ou des bocaux de verre avec un mélange de petits oignons, de thym, de clous de girofle, d'estragon et de poivre long ou piment rouge ou vert. Ayant fait bouillir du vinaigre de la meilleure qualité, on le verse tiède sur les cornichons, puis de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, on le décante pour lui donner un nouveau bouillon. Enfin, quand les pots ou les bocaux sont remplis ou bien refroidis, on les ferme hermétiquement avec une plaque de liège recouverte d'un parchemin ou d'un fragment de vessie.

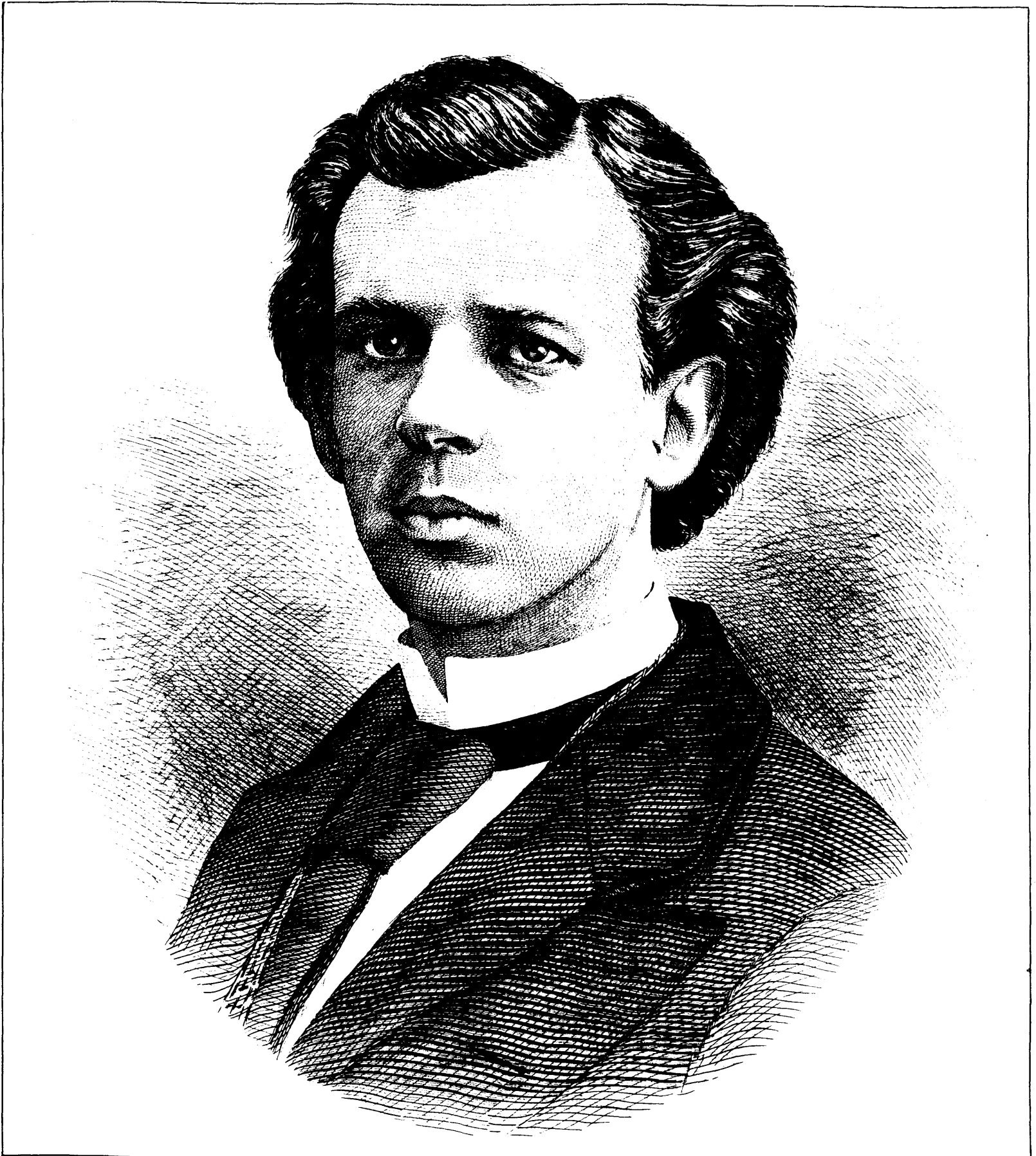
Cette recette, un peu compliquée, donne des cornichons d'un beau vert et de longue conservation.

CONSERVES DE CORNICHONS À FROID.—Ayant préparé et salé les cornichons comme il est dit plus haut, les ayant rangés dans des bocaux ou des pots de grès, on verse le vinaigre froid.

Vingt à trente jours après, ce vinaigre est décanté et remplacé par du vinaigre neuf; enfin, après un nouvel intervalle d'un mois, un second décaillage est opéré et un nouveau vinaigre versé sur les cornichons. Le bocal est bouché comme il est dit ci-dessus.

Cette méthode, plus facile, mais plus dispendieuse que la précédente, donne des cornichons plus fermes et d'un plus beau vert que par la méthode à chaud.

VOULEZ-VOUS AVOIR UN BON PRONOSTIC SUR LES RIGUEURS DE L'HIVER.—Voici le moyen que nous donne un horticulteur qui le dit infailible: Sortez de terre un oignon et débarrassez-le de ses pelures. Plus il y en aura, plus la saison sera froide; s'il n'y en a qu'une, on peut être certain d'échapper aux grandes gelées.



L'HON. WILFRID LAURIER, Ministre du Revenu de l'Intérieur



LA BAIE DE QUINTE, VUE DE LA MONTAGNE

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

(Suite)

Veysset fut amené au lieu désigné par M. Planat, député ; il s'aboucha avec Hutzinger. Dombrowski avait prescrit toutes les mesures nécessaires : Hutzinger avait fait retirer les artilleurs et cesser le feu ; les bataillons fédérés devaient se replier après avoir abaissé les ponts-lévis, sous prétexte de faciliter la sortie du général, qui désirait faire une inspection extérieure ; un colonel Mathieu acquis au complot restait chargé de l'exécution de ces ordres. Hutzinger et Veysset convinrent de tout : 20,000 francs destinés aux premiers frais de départ, et qui devaient être remis à Dombrowski aussitôt après l'entrée de nos troupes dans Paris, furent montrés à Hutzinger par Georges Veysset, qui les avait en portefeuille. Hutzinger remonta à cheval pour s'éloigner ; au moment où Veysset se préparait à rejoindre M. Planat, qui l'attendait dans sa voiture, il fut arrêté et rapidement amené à Paris. Il avait été livré par une femme Müller, qu'il avait été forcé d'employer comme intermédiaire entre Hutzinger et lui.

Le malheureux qui avait réussi à faire dégarnir les fortifications et à permettre passage aux troupes régulières, entra au Dépôt le jour même où celles-ci, averties par M. Ducatel, pénétraient dans Paris. Dombrowski, se croyant trahi par Veysset, désespéré de se sentir abandonné dans une situation désastreuse, opéra sa retraite ; le 22 mai, en passant devant une barricade du boulevard Ornano, il fut "atteint au creux de l'estomac" par un coup de feu tiré par une femme, et ne tarda pas à mourir. On lui fit de pompeuses funérailles au Père-Lachaise, et l'on faillit fusiller, près de son cercueil, un fossoyeur qui ne témoignait pas une douleur suffisamment patriotique.

La première victime de ces cannibales fut un homme obscur, jeune encore, nommé Jean Vaillot, âgé de vingt-huit ans. Les motifs de son arrestation sont aussi libellés : *Pris les armes à la main.* Naturellement, on l'avait fouillé et on lui avait pris ce qu'il possédait : cinq francs ! Ce furent les *Vengeurs de Flourens* qui commirent ce premier assassinat.

Vaillot fut remis au peloton qui l'attendait : lorsqu'il eut pris place au milieu des fédérés, il réclama énergiquement les cinq francs qu'on lui avait pris ; un des *Vengeurs* lui répondit :

"On va te les rendre, viens avec nous !"

On l'entraîna sur le quai de l'Horloge, où on le fusilla. Le greffier écrivit à la colonne du registre d'érou relatant la destination : "Extrait pour être passé par les armes."

Nous arrivons à l'épilogue de ce dramatique récit :

Dès la première aube du mercredi, 24 mai, la canonnade recommença. L'île de la cité était entourée d'un vaste demi-cercle de combats ; malheureusement, les deux bras de la Seine la protégeaient et lui faisaient un rempart que l'armée régulière fut lente à franchir. Celle-ci avançait péniblement, mais avec sûreté ; à droite, elle dépasse le Louvre, le Palais-Royal, la Banque, s'arrête devant la résistance de la pointe Saint-Eustache, mais gagne du terrain vers le carré Montholon, le boulevard Ornano et la gare du Nord ; à gauche elle file par les rues d'Assas et de Notre-Dame-des-Champs ; elle touche au Val-de-Grace et menace le Panthéon.

Le grand mouvement concentrique se dessine nettement ; le pivot des opérations est la butte Montmartre, ce fameux mont Aventin, qui, la veille, a été fort lestement enlevé vers une heure de l'après-midi. La facilité avec laquelle fut occupée cette forteresse réellement redoutable eut, peut-être, pour principale cause les négociations que Georges Vesset avait si activement dirigées. L'heure de ce malheureux était venue, il allait périr victime de son dévouement à la cause dont il avait préparé le triomphe.

A huit heures du matin, Théophile Ferré, conduisant un peloton choisi parmi

les *Vengeurs de Flourens*, s'arrêta devant la cour du Dépôt. Il était vêtu d'un léger paletot gris à collet de velours noir, et tenait en main une badine dont il s'amusa à fouetter son pantalon. Il se tourna vers sa troupe et lui dit : "Tous les sergents de ville, tous les gendarmes, tous les calotins doivent être fusillés sur place, je compte sur vous." Deux des jeunes fédérés déclarèrent qu'ils voulaient bien se battre, mais qu'ils ne voulaient pas faire si laide besogne. Ferré les traita de lâches ; leurs camarades les appelèrent fainéants ; il ne répondirent mot et se retirèrent. Suivi de ses hommes, Ferré entra au Dépôt ; les fédérés restèrent dans le vestibule que l'on appelle le grand guichet. Ferré pénétra dans le greffe, envoya chercher le directeur, qui arriva, toujours muni de ses pistolets, et se fit communiquer le livre d'érou ; il le parcourut, le feuilleta avec la lenteur ignorante d'un homme qui, pour la première fois, se trouve devant un registre dont il ignore les divisions et les points de repère ; puis, posant son doigt sur le nom de Veysset, il dit : "Amenez ce détenu." Au bout de quelques minutes, Veysset fut amené par un surveillant.

En voyant des hommes armés, en reconnaissant Ferré, il pâlit et devina le sort qui l'attendait. Il fit bonne contenance et dit :

"Lorsque j'ai été arrêté, j'avais 20,000 francs sur moi, je désire savoir ce qu'ils sont devenus ?"

— Ça ne vous regarde pas, répondit Ferré ; du reste, soyez sans inquiétude, nous allons régler tous nos comptes à la fois."

Les *Vengeurs de Flourens* entourèrent Georges Veysset, qui de l'œil fit un signe d'adieu à un surveillant. Celui-ci s'approcha de Ferré au moment où il allait franchir la porte et lui dit :

"Mais vous n'allez pas fusiller cet homme ?"

— Et toi avec lui, si tu n'es pas content," riposta Ferré.

La troupe s'éloigna et se dirigea vers le Pont-Neuf ; arrivée au terre plein, à côté de la statue d'Henri IV, elle fit halte. Ferré dit à Georges Veysset :

"Vous allez être fusillé ; avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?"

Veysset leva les épaules. On le poussa vers la balustrade ; il dit simplement :

"Je vous pardonne ma mort !"

Ferré commanda le feu : quatre hommes prirent le cadavre, le balancèrent un moment au-dessus du parapet et le jetèrent à la Seine. Ferré dit alors cette énormité :

"Il méritait d'être frappé par la justice du peuple ; vous voyez, citoyens, nous faisons tout au grand jour."

LE SOUS-BRIGADIER PIERRE BRAQUOND

On espérait, au Dépôt, en être quitte avec Ferré qui n'avait point reparu après l'assassinat de Veysset ; il comptait revenir, mais auparavant il avait eu quelques ordres à donner et certains préparatifs à surveiller pour assurer la destruction complète de cette préfecture de police où son ami Raoul Rigault et lui avaient trôné en maîtres en faisant bombance et chère lie. Il était près de neuf heures et demie lorsqu'il se présenta de nouveau à la prison ; il savait que les minutes étaient précieuses et qu'il devait se hâter s'il voulait accomplir cette terrible besogne qu'il s'était bénévolement imposée. Cette fois, il n'était plus seul ; outre les vengeurs de Flourens qui l'escortaient, il était accompagné de quatre personnes parmi lesquelles on reconnut deux magistrats de la Commune.

Suivi de sa bande, comme un pacha de ses chaous, rejoint par le directeur Fouet, il entra dans le cabinet réservé, en temps normal, aux juges d'instruction ; là, il se fit remettre le registre d'érou par le sous-brigadier Braquond, qui resta debout derrière lui. On avait apporté une grande feuille de papier, afin d'y dresser la liste des détenus que l'on réservait pour la mort. Ferré se perdit dans toutes ces écritures, Eugène Fouet, aussi inhabile que lui en inscriptions pénitentiaires, l'embrouillait encore involontairement au

lieu de l'aider ; le greffier de service n'avait garde de paraître, et le sous-brigadier restait impassible en apparence.

On gagnait du temps, et à cette heure de fusillade incessamment rapprochée, le temps c'était le salut. Ferré ne voulait pas agir isolément, comme pour Veysset ; il espérait en finir avec tous les "suspects" et offrir aux fusils de ses hommes une journée complète. Le premier nom qu'il écrivit fut celui de Joseph Ruault, prétendu agent bonapartiste, arrêté le 15 mai par son ordre et écroué au secret sous le numéro 3,546, dans la cellule 62. Il écrivit ce nom de souvenir, sans l'avoir vérifié sur le registre. Braquond le lut, s'éloigna d'un air nonchalant, comme un homme fatigué d'attendre ; puis, quand il fut hors de vue, pénétra rapidement dans la division cellulaire, ouvrit la porte du cabanon de Ruault, prit celui-ci par le bras, lui dit à voix basse : — A aucun prix, ne répondez à l'appel de votre nom ; — puis, en grande hâte, le conduisit au commun des hommes et le poussa, le noya, au milieu de trois cents détenus (1).

Ceci fait, le sous-brigadier revint tranquillement dans le cabinet du juge d'instruction.

"Vite, lui dit Ferré, appelez Ruault."

Braquond s'élança dans les couloirs en criant : Ruault ! à toute voix.

Ruault, qui avait été au secret, n'était connu d'aucun des prisonniers parmi lesquels on venait de le jeter brusquement ; il se tint coi et ne souffla mot. Braquond appelait de plus belle. Les surveillants qui, pendant toute cette journée, suivirent l'impulsion donnée par Braquond et débœrent résolument au brigadier officiel dont ils se méfiaient avec raison, imitant leur chef, qu'ils avaient compris, arpenaient la prison :

"Ruault ! Ruault !"

Nul ne répondait.

"Eh bien ! et ce Ruault ? dit Ferré avec impatience à Braquond, qui revenait en prenant une mine piteuse.

— On ne peut pas le trouver, vous entendez bien que tout le monde l'appelle."

Ferré entra en fureur, frappa sur la table, dit :

"Vous êtes tous des Versaillais, tous des mouchards : si vous n'amenez pas Ruault à l'instant, je vous fais fusiller."

Braquond fut admirable de sang-froid :

"Ça ne vous avancera pas à grand-chose de me faire fusiller. Permettez-moi de vous dire, citoyen délégué, que vous ne savez pas votre métier. Nous vous obéissons parce que nous le devons : mais vous nous faites chercher un détenu qui n'est plus au Dépôt depuis longtemps, et c'est pour cela que nous ne pouvons pas le découvrir.

— Comment ? reprit Ferré, Ruault n'est plus ici, où est-il donc ?

— Je n'en sais rien, répondit Braquond, mais nous allons le savoir."

Prenant le registre, il se mit à le manier avec la dextérité rapide d'un homme accoutumé aux recherches d'érou et indiquant le no. 2,609, il fit lire à Ferré : "Ruault, Gilbert, inculpé d'avoir colporté des chansons bonapartistes, arrêté le 19 avril, transféré à la Santé le 18 mai par ordre d'Edmond Levrault." Ferré ne remarqua ni la différence des noms de baptême, ni celle des dates de l'arrestation, ni celle du numéro d'érou ; il pesta contre son chef de division. Braquond avait été bien servi par sa mémoire, et il venait de sauver un innocent.

Ferré recommença à fureter dans le registre, tout en disant à Braquond, d'un ton fort radouci, comme un homme qui se sent dans son tort :

"Eh bien, puisque Ruault n'est plus ici, que le diable emporte Levrault ! allez me chercher Michel."

Braquond demanda simplement :

"Lequel ?"

Ferré devint blême, il crut que l'on se moquait de lui ; il piétinait de colère.

Braquond lui dit, avec cette tranquillité

(1) Cet homme s'appelait en réalité François Ruault ; c'est par erreur qu'il avait été écroué sous le nom de Joseph. Le véritable Joseph Ruault, celui que la Commune recherchait avec passion, dont nous parlerons plus tard, et qui fut massacré rue Aaxo, avait été directement incarcéré le 16 mai à Mazas par ordre de Raoul Rigault, et était transféré depuis le 22 à la Grande-Roquette.

des vieux soldats qui finissent par ne plus s'émuouvoir de rien :

"Mais oui, citoyen, lequel ? Tout le monde se nomme Michel, nous en avons peut-être une demi-douzaine ici. Dites-moi quel Michel vous voulez, j'irai l'appeler."

Sous prétexte d'aider aux recherches, Braquond parvint encore à les rendre plus lentes et plus confuses. Feuilletant le registre d'érou, il indiquait à Ferré : "Michel, Louis-Pierre, gardien de la paix ; Michel, Jules-Alfred, vidangeur ; Michel, Xavier, employé ; Michel, Henri-Louis, ex-sergent de ville."

Ferré se perdit au milieu de cette quantité inattendue de Michel et ne savait trop lequel choisir ; il ordonna d'amener le dernier désigné ; on se mit donc à l'appeler avec la certitude qu'il ne répondrait pas. En effet, cet homme, arrêté le 18 mai, était, depuis deux jours, revêtu d'une camisole de force, enfermé dans une cellule de sûreté de l'infirmerie spéciale du Dépôt, hurlant et furieux, il battait sa porte à coup de pied et faisait tant de bruit qu'il n'aurait pas entendu l'appel de son nom, lors même qu'il l'eût compris.

Pendant que les surveillants criaient dans les couloirs : Henri Michel ! et n'obtenait pas de réponse, l'inquiétude commençait à gagner les détenus des salles en commun. L'un d'eux, M. Tollevatz, placé dans le commun des femmes, regardait par la fenêtre, d'où l'on découvrait la maison où étaient installés les bureaux de la préfecture de police. M. Tollevatz ne pouvait distinguer que le deuxième et le troisième étage, mais il en était si près qu'il eût pu, sans hausser la voix, échanger des paroles avec les gens qu'il apercevait, si la croisée, munie de barreaux de fer, n'eût été close. Or voici ce qu'il vit : huit hommes vêtus en fédérés, paraissant obéir à un neuvième portant un képi galonné, se présentaient à chacune des fenêtres, les ouvraient, versaient sur les chambranles et les boiseries le contenu d'une bouteille qu'ils tenaient à la main ; deux ou trois d'entre eux, portant un seau de zinc, y trempaient un large pinceau à l'aide duquel ils badigeonnaient les murs ; ils faisaient cela lentement, méthodiquement ; M. Tollevatz remarqua en outre que tous avaient le képi rabattu sur le visage, comme s'ils avaient cherché à cacher leurs traits.

Il les regardait un peu machinalement, sans trop se rendre compte de leur action ; leur chef sembla passer une sorte d'inspection de toutes les fenêtres ; puis il prit une allumette dans sa poche, la fit flamber avec un geste vulgairement grossier, en la frottant sur lui-même, et l'approcha d'une des fenêtres dont la boiserie prit immédiatement feu. Ses hommes l'imitèrent et M. Tollevatz comprit que l'on incendiait la préfecture de police. Ce que M. Tollevatz voyait du commun des femmes, les détenus du commun des hommes pouvaient l'apercevoir aussi ; ce fut dans toute cette vaste portion du Dépôt une rumeur effroyable ; on se pressait aux portes et l'on criait : "Au feu !" M. Tollevatz, s'adressant au surveillant de service à la salle où il était enfermé, lui signala le danger et le pria d'aller prévenir le directeur ; le surveillant, qui était ce Lécolle introduit par Garreau dès le 20 mars, répondit qu'il n'avait point d'ordres à recevoir d'un détenu, et que du reste ça ne le regardait pas.

(La suite au prochain numéro.)

Ne parle pas le français qui veut.

Un Anglais se plaignait amèrement, dans un café, d'une chute qu'il avait faite et qui lui causait de très-vives douleurs. "Monsieur, lui dit un chirurgien qui était à côté de lui, est-ce près des vertèbres que vous vous êtes fait mal ? — Non, monsieur, répondit le malade, c'est près de l'obélisque."

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 457, rue Craig.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE SAONE-ET-LOIRE.—Un condamné à mort de seize ans.

Le jury de Saône-et-Loire vient de faire un terrible exemple : il a prononcé un verdict de condamnation à mort contre un jeune berger de seize ans.

Ce précoce scélérat avait à répondre de trois crimes : assassinat, vol qualifié, et viol, crimes abominables commis dans les circonstances suivantes :

Le 3 juillet dernier, une femme Violet, fermière dans la commune de Chisery, rentrait chez elle vers midi, après avoir passé la matinée au marché d'un village voisin, quand une de ses amies accourut au-devant d'elle et lui apprit que sa fille, Maria Violet, âgée à peine de dix-sept ans, avait disparu. Le bétail que cette enfant était chargée de garder avait été dispersé, et il y avait tout lieu de croire à un accident, peut-être même à un crime.

La femme Violet se rendit en toute hâte dans le pré où sa jeune fille gardait habituellement son troupeau. A la place où la jeune bergère avait dû s'asseoir, elle trouva ses sabots et un livre jeté sur le bord du fossé ; plus loin, dans un champ de seigle dont les épis avaient été foulés, elle découvrit deux lettres, dont l'une était tachée de sang, et, à quelques mètres de là, elle aperçut, au fond d'un fossé étroit et profond, le corps de sa fille déjà raidi par la mort. A son cou se trouvaient la corde et le fichu qui avaient servi à l'étrangler.

Le cadavre était nu jusqu'à la ceinture, autour de laquelle pendaient des lambeaux de vêtements qui semblaient avoir été violemment arrachés. Une découverte épouvantable devait suivre : Maria Violet avait été victime des derniers outrages !

On rechercha l'auteur de ce crime atroce, commis avec une incroyable audace, en plein jour, à quelques pas d'une route fréquentée, et, le soir même, l'assassin était sous la main de la justice, qui avait déjà rassemblé contre lui les charges les plus écrasantes. C'était un berger du voisinage, Benoît Baconnet.

Benoît Baconnet, bien qu'il n'ait guère que seize ans, puisqu'il est né le 5 juin 1861, avait déjà donné des preuves de ses mauvais instincts : violent, haineux, vindicatif et jaloux, il poursuivait depuis longtemps de ses assiduités Maria Violet, qui l'avait éconduit et avait autorisé d'autres jeunes gens à la courtiser. Il en avait ressenti un profond dépit, qui s'était souvent traduit par des propos menaçants à l'adresse de la famille Violet, et par des coups qu'il avait portés à ceux qu'il croyait ses rivaux.

Sa passion brutale et contrariée devait le porter aux résolutions les plus extrêmes, et il ne recula devant rien pour la satisfaire.

Voici maintenant, dans ses détails, le récit de la scène épouvantable qui s'était terminée par la mort de la jeune fille.

Le 3 juillet, à huit heures et demie ou neuf heures du matin, Benoît Baconnet vit Maria Violet conduire aux champs son troupeau, et, quelques instants plus tard, il se dirigea à son tour vers l'endroit où il savait retrouver la jeune fille. Avant d'y arriver, il s'assura que la route, qui passe à quelques mètres de là, était déserte, et que personne ne viendrait la surprendre au moment où il commettrait le crime qu'il méditait. Un enfant monté sur un cerisier le vit passer près de lui, marchant nu-pieds, afin que le bruit de ses pas fût assourdi, s'arrêta sur la route, regarda de tous côtés, puis revint sur ses pas et disparaître masqué par des buissons.

De ce point jusqu'au lieu où le cadavre a été découvert, il a été possible de suivre, sans lacunes, la trace de ses pas sur la terre humide et molle, et de reproduire en plâtre les empreintes laissées sur le sol, qui s'adaptent à ses pieds avec une précision surprenante. On le suit ainsi dans tous ses trajets ; il se glisse derrière les haies, s'arrête par moments pour écouter s'il n'est pas suivi, rôde autour de sa victime et, arrivant près d'elle à l'improviste, il se précipite sur elle comme une véritable bête fauve, serre autour de son cou

une corde dont il s'est muni, la jette mourante dans un fossé, et là, satisfait sa passion, puis s'empare des boucles d'or que la jeune fille porte aux oreilles ; enfin, pour cacher le cadavre, il le traîne dans un champ de seigle et l'abandonne au fond d'un fossé.

L'assassin s'enfuit, franchissant dans sa course précipitée les haies et les buissons. Un cultivateur du pays l'aperçut, courant à travers les champs de seigle, le visage altéré, les vêtements souillés de boue, et c'est seulement vers onze heures du soir que le jeune scélérat était de retour chez sa mère.

Cette malheureuse, qui n'a que trente-huit ans, et qui voit aujourd'hui son fils condamné à mort, a raconté depuis que Benoît avait essayé de se pendre ; elle dut aussi protéger son fils contre la fureur du père, qui voulait, dit-il, "se débarrasser d'un pareil misérable," et qui l'eût sans doute tué sans l'intervention de la mère. Ce fut une scène atroce !

A l'audience de la Cour d'assises, Baconnet, qui paraît avoir au moins vingt ans, et dont la physionomie placide n'a pas un seul instant présenté la moindre trace d'émotion, nie avec obstination son triple crime, bien que, dès les premiers moments, les charges accablantes que nous avons résumées l'aient condamné au silence et à une sorte d'aveu.

Mais, comme il arrive fréquemment, le misérable s'est perverti encore depuis au milieu des autres prisonniers, et il disait, peu de jours avant sa comparution devant la Cour d'assises, à l'un de ses codétenus, cette phrase significative : "Je n'avouerai jamais ! On pourra me faire tout ce que l'on voudra !"

Le jury de Saône-et-Loire n'a pas pensé qu'en face d'une pareille série de crimes le jeune âge de l'accusé pût servir de base à une atténuation dans la sentence.

Il a donc rapporté un verdict de culpabilité muet sur les circonstances atténuantes.

Cet assassin de seize ans a été condamné à mort.

MÉLANGES

L'INVENTEUR DE L'AÉROSTAT.—L'inventeur de l'aérostat, d'après une feuille allemande, ne serait ni l'Écossais Black, ni le Français Montgolfier, mais bien un religieux brésilien d'origine portugaise, le Père Barthélemy Lourenço. Ce serait à ce religieux, né en 1685, que l'âge moderne devrait l'invention de l'aérostat, 54 ans avant Black et 74 ans avant Montgolfier. Il résulte d'un document authentique que l'an 1709, le Père Lourenço a fait sa première ascension en ballon. Cela s'est fait fort doucement et sans choc à Lisbonne.

Une de ces histoires qu'on croirait être des légendes :

Depuis quelques jours, rue Montgallet, 23, les locataires de la maison ne voyaient plus sortir une femme Laperrière, âgée d'environ cinquante-cinq ans. Comme elle passait pour être très-malheureuse et que souvent elle était privée de nourriture, on supposa qu'elle était morte de faim dans son taudis, et le commissaire de police, M. Gutzwiller, prévenu, arriva accompagné d'un serrurier et d'un médecin. La porte ouverte, la femme Laperrière fut trouvée étendue morte sur son lit. Le docteur constata qu'elle avait succombé à l'épuisement.

Cependant, M. Gutzwiller, cherchant les papiers de la défunte, eut l'idée d'ouvrir la pailasse du grabat. Grande fut sa stupéfaction et celle des assistants. Dans cette pailasse étaient cachés plusieurs obligations, 2,000 francs en billets de banque et 200 francs en or.

La malheureuse s'était laissée mourir de faim sur son trésor !

Le correspondant du *Temps* en Asie adresse à ce journal quelques détails assez curieux sur la façon dont les Russes pratiquent la vie des camps. Nous y relevons le passage suivant, qui a trait à leurs musiques militaires :

"Chaque soir, à la même heure, les musiques militaires jouent l'hymne au Père céleste, de Barkianski (le Beethoven russe), et l'hymne pour le czar, de Lvof.

"Coïncide-vous que sous le règne de feu l'empereur Nicolas, les Russes n'avaient pas d'hymne national et qu'ils en étaient réduits à jouer le *God save the King* !

"Un jour, c'était au commencement de la guerre de Crimée, l'empereur Nicolas passant une revue à Saint-Petersbourg, s'écria : "Mais c'est agaçant ! Est-ce qu'on ne finira pas par me débarrasser de cette odieuse ritournelle ?" L'aide-de-camp Lvof, qui était très-fort sur le violon, entendit ces paroles et composa dans la nuit le fameux *Bojè, tsaria Khani*."

La *Gazette de Francfort de Mein* donne quelques détails intéressants sur la fortune de quatre des plus riches capitalistes de l'univers.

Feu le baron Rothschild, de Paris, a laissé une fortune d'un milliard, ce qui, à 5 par cent, donnerait un revenu de 50 millions par an.

Le revenu du marquis de Westminster a été évalué à 20 millions, ce qui représenterait un capital de quatre cents millions.

Mais ces fortunes colossales sont encore surpassées par celle de M. J. W. Mackey, de Nevada, Etats-Unis. Il y a trente ans, M. Mackey, dont la fortune s'augmente maintenant de 135 francs par minute, était un gamin traînant sa misérable existence dans le Nord de l'Irlande ; il y a vingt ans, il était colporteur aux Etats-Unis ; il y a seize ans, c'était un banquier-ouvrier. Maintenant, à l'âge de 45 ans, il est propriétaire des trois huitièmes de la Grande Bouariza, la plus riche mine d'argent qu'on ait jamais exploitée, et on estime sa fortune à un milliard trois cent soixante-quinze millions, représentant un revenu annuel de 60,800,000 francs.

Le sénateur Jones, également de Nevada, est un autre Crésus américain ; il retire des mines d'argent un revenu de 25 millions, représentant à 5 par cent un capital de 500 millions.

LE GOSIER DES COSAQUES.—Rien pour le Cosaque n'a un attrait comparable aux liqueurs fortes ; il vendrait son âme au diable pour quelques verres de *vutky* (eau-de-vie). On raconte à cet égard nombre de traits caractéristiques dont voici l'un. Bien entendu, je ne répons pas de son authenticité.

Deux de ces fils de la steppe passant, il y a une quinzaine, dans un village des bords du Danube, avisent la boutique d'un pharmacien ; ils y entrent et demandent du *vutky*.

L'élève de la pharmacie, un tout jeune homme, était seul ; par erreur, au lieu de la bouteille d'eau-de-vie, il prend celle de l'eau forte dont il distribue deux bonnes rasades à nos guerriers. Ceux-ci absorbent d'un coup la liqueur, font claquer leur langue en signe de satisfaction, remoncent en selle et disparaissent. Sur ces entrefaites, survient le pharmacien. La bouteille et les verres sont encore sur le comptoir, et, dès qu'il est convaincu de la méprise commise par son élève, le brave homme tombe dans le plus grand désespoir ; il se voit déjà pendu, fusillé, au moins entraîné en Sibérie comme empoisonneur. Narrer ses transes serait tout un poème.

Le lendemain, à son profond ébahissement, les Cosaques reviennent redemander du *vutky* ; transporté de joie que l'erreur de la veille n'ait eu nulles suites fâcheuses, il se hâte de verser de l'Armagnac première à ses hôtes. Ils ingurgitent, se regardent désappointés, et, à l'aide de leur mimique expressive, réclament la liqueur de la veille. Le pharmacien redevient perplexe ; il hésite, prétend n'en plus avoir ; les Cosaques menaçant de tout briser chez lui, il s'exécute enfin en tremblant d'effroi. Depuis ce jour, les deux Cosaques sont revenus absorber chaque matin leur ration d'eau forte ; ils ont amené de leurs compagnons et aucun d'eux n'a éprouvé le moindre malaise. *Se non è vero, et c.*

ENCORE UNE VICTIME DE L'AMOUR.—Louise Rubimarchi est une jeune servante de 16 ans, belle, avenante, blonde comme les blés.

Un jour, il y a trois mois de cela, elle se vit accoster par un jeune homme très-élégant qui lui fit une chaude déclaration d'amour. C'était la première fois que Louise voyait ce jeune homme ; mais celui-ci était si gracieux, si aimable et il parlait si bien qu'elle l'écouta.

L'insinuant X..., qui avait promis à Louise d'en faire sa femme, ne tarda pas à s'en faire aimer éperdument. La pauvre jeune fille voyait déjà s'ouvrir devant elle un brillant avenir et des jours d'un bonheur sans mélange ; elle était faible, et puis elle aimait tant qu'un jour elle succomba.

Elle se reprocha bien sa faute, mais elle avait confiance dans la réparation. Son amant lui avait si souvent promis de l'épouser !

Avant-hier, jour néfaste, elle rencontra son amant dans la rue de l'Orse. Il n'était pas seul, hélas ! il causait avec une jeune fille, et Louise comprit bien, tant était grand l'intérêt que son amant semblait attacher à cette conversation, que tout était fini pour elle. L'ingrat la trahissait ! Folle de désespoir, elle voulut se jeter entre son amant et cette fille, mais les forces l'abandonnèrent et elle tomba évanouie.

Les passants s'empressèrent autour d'elle ; X... s'approcha, reconnut sa maîtresse, mais il resta froid, impassible.

Lorsque la pauvre Louise revint à elle, elle aperçut son amant dans la foule des curieux ; elle se leva aussitôt pour se jeter dans ses bras, mais lui tourna bravement les talons et s'éloigna au plus vite.

Ce fut un coup fort fort pour le cœur de Louise : sa résolution fut bientôt prise.

"Je suis très-bien maintenant, dit-elle aux personnes qui l'entouraient ; merci. Laissez-moi aller."

Elle sortit de la foule, se dirigea vers Ripetta, descendit rapidement les escaliers du port et se précipita dans le Tibre.

La malheureuse Louise, entraînée par le courant, allait se noyer infailliblement, lorsqu'un ouvrier, Domenico Di Marco, se jeta courageusement dans le fleuve et parvint à la tirer de l'eau.

Transportée au bureau municipal qui est juste en face du port, elle reçut les premiers soins. Au bout d'une demi-heure, elle reprit totalement l'usage de ses sens ; mais comme elle manifestait de nouveau l'intention d'en finir avec la vie, elle fut conduite au poste de la rue Gesù e Maria

LA TIREUSE DE CARTES.—Le général Semmes, un des héros de la guerre du Sud, aux Etats-Unis, et ancien commandant de l'*Alabama*, qui fut battu par la frégate *nordiste* le *Kearsage*, en 1863, est mort il y a quelques semaines. A cette occasion, un journal français publie l'anecdote suivante :

"Il faut que je dise d'abord que les prisonniers sudistes, considérés comme rebelles, étaient parfois pendus par les marins du Nord.

"Au moment où le capitaine Semmes, pendant la guerre civile américaine en 1863, se réfugia à Cherbourg, il fut pris d'une invincible envie d'aller incognito passer vingt-quatre heures à Paris qu'il ne connaissait pas. Dès son arrivée dans la capitale, il lia connaissance avec une jeune personne très-superstitieuse. Voulant savoir à qui elle avait affaire, celle-ci conduisit le marin chez une tireuse de cartes, qui ne put se faire comprendre de l'Américain que par gestes.

"—Vous êtes bien près d'être pendu, fit la devineresse stupéfaite elle-même de sa prédiction.

"Si trempé qu'il fût, Semmes, qui devait attaquer le *Kearsage* le lendemain, eut un moment d'émotion que sa compagne traduisit à sa manière en se disant aussitôt que cet Anglais étrange devait être un assassin échappé d'Angleterre. Elle courut prévenir un sergent de ville, et le corsaire, qui ne comprenait pas un mot à tout ce qui se faisait autour de lui, eût été peut-être arrêté si, par instinct, il n'avait jugé à propos de se sauver du côté de la gare où il reprit le train au plus vite.

"Plus tard, après la guerre, quand Semmes conta à ses amis tout ce qu'il avait pu retenu de cette aventure, il disait que si, au lieu de se rendre quand coula son bateau, il avait préféré sauter à la mer—où des Anglais le recueillirent du reste—c'est qu'il fuyait devant la prédiction de la tireuse de cartes, qui avait laissé en son esprit la conviction que les vainqueurs l'auraient accroché à la grande vergue."

VARIÉTÉS

On s'est fort amusé en Cour, un de ces derniers jours. Une vieille femme entra comme témoin, dans la boîte. Le greffier lui met en mains le livre des Evangiles et lui récite d'un ton solennel la formule par laquelle elle s'engage à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité ; mais, au lieu d'embrasser le livre, la vieille femme saisit la tête du greffier dans ses mains et l'embrasse à plusieurs reprises avec effusion.

Un ex-fonctionnaire de l'empire français a été la victime d'un vol audacieux. Il racontait la chose :

—Des voleurs sont arrivés, disait-il, et ma fortune s'en est allée.

—Comme elle était venue, dit X....

Une amusante nouvelle à la main du *Charivari* :

—Une mère à ses deux petits enfants : —Maurice ! Ernestine ! voulez-vous revenir ici, bien vite. Je vous ai déjà expressément défendu d'approcher de ce vieux mur où c'est plein de saletés.

—Mais, petite mère, puisque c'est pour jouer à marcher dedans.

Dernière nouvelles de la guerre, d'après le *Charivari* :

L'armée russe est cernée par l'armée turque. La réserve de l'armée russe cerne l'armée turque.

La réserve de l'armée turque cerne la réserve de l'armée russe.

(La suite aux prochaines dépêches.)
Voilà des armées russes assez enveloppées pour n'avoir pas froid cet hiver.

Quelques pensées à la main :

—C'est quand les gouvernants se sentent morveux qu'ils font appel aux mouchards.

—Dans un duel, le plus heureux des deux n'est pas celui qu'on pense.

—Pour résister à toutes les secousses qu'on lui imprime depuis si longtemps, il faut que le bourdon de Notre-Dame ait vraiment l'airain solide.

CHARITÉ.—Dieu se cache dans le pauvre, et quand le pauvre tend la main, c'est Dieu qui reçoit.—SAINT AMBROISE.

—L'absence est un miroir magique où la figure aimée n'a plus que des charmes.

—La femme est égoïste comme les enfants. Elle pensera à sauver ses bijoux si la maison brûle.

—Le scepticisme n'est que de la sensibilité envenimée.

—Les femmes aiment les ambitieux, comme les mouches aiment la lumière.

—L'amour n'est pas mort, mais il est bien malade. Il est soigné par deux médecins qui laissent peu d'espoir : l'intérêt et la méfiance.

—Pensée de femme : Combien les hommes seraient aimés s'ils étaient aimables ! Combien les femmes seraient aimables si elles étaient aimées !

UNE NOUVELLE À LA MAIN.—Entendu rue Vienne : "Et les affaires ?—Ne m'en parlez pas, plus de dix mille francs de perte sèche.—Pas étonnant de cette chaleur-là !"



Salon de 1877. — FIN D'OCTOBRE. — Tableau de M. DUEZ.

SON PETIT NOM

Pourquoi l'appelons-nous Titite ?
C'est banal et de mauvais ton,
Dit-on.

A la nommer tout nous invite :
Jeanne, Jeannette, ou Jeanneton.

"Jeanne Parent" est un nom grave
Que ses grand'mères portaient bien,
Et rien
Ne saurait y mettre d'entrave
Si l'enfant le voulait pour sien.

"Jeannette" a pour moi plus de charmes,
Ce diminutif est coquet—
Tout prêt

Pour ceux qui lui rendront les armes,
Car elle aura plus d'un attrait !

"Jeanneton" est un peu rustique,
Son père emploiera sans façon
Ce nom ;

Sa mère aura la "Jeanne" antique,
Et "Jeannette"... un joli garçon.

BENJAMIN SULTE.

Greenville, juillet 1877.

UNE

FILLE LAIDE

II

(Suite.)

Ce qui lui restait de mémoire lui rappela les
ermites célèbres ; ce qui lui restait d'imagination
l'enflamma d'un bel enthousiasme pour les
Jérôme et les Siméon Stylite.

Il eut été si heureux dans cet asile, où jamais
la curiosité ne fut venue le chercher, avec les
noix, les pommes et la source qui chantait tou-
jours !

Tandis que cet homme, cette vieille femme,
et surtout les deux fillettes qu'il venait d'entre-
voir, allaient le chasser dès le lendemain.

Où, surtout les deux fillettes. N'était-ce pas,
depuis sa maladie, les enfants, les adolescents
comme lui, qui l'avaient fait le plus souffrir en
le poursuivant de leurs quolibets et de leur
cruauté naïve ?

Il avait peur des enfants maintenant.
Le sommeil le surprit dans ses rêves informes,
dans ses regrets vagues. Il s'était pelotonné
dans un coin du petit retrait et dormait déjà
quand le vol lent d'un hibou effleura ses yeux
clos.

Pouvait-il deviner qu'il tenait la place d'une
couverte partie le matin même, et dont la mère,
après avoir vainement appelé les ingrats, revenait
tardivement chercher encore les traces ?

Ces ailes chaudes et lourdes qui traînaient sur
son visage, causèrent au malheureux abandonné
une sensation d'épouvante bien naturelle.

Il se releva d'un bond, chassa des deux mains
le frôleur nocturne, et, tout ensommeillé, dans
l'obscurité profonde, s'en fut en trébuchant s'at-
tacher près de l'ouverture béante qu'il avait oubliée.

Il s'en souvint en sentant le vide sous ses
mains étendues, et fit un cri de détresse. Vaine-
ment voulut-il s'accrocher aux lierres, ils cé-
dèrent avec des plaintes et des révoltes sous son
poids. Vainement tenta-t-il d'éteindre les pier-
res branlantes de l'escalier, elles se détachèrent
et roulèrent avec un bruit retentissant ;
d'autres suivirent. Chaque effort qu'il tenta
pour se retenir ne fit qu'accélérer sa chute.

C'était alors que Mariette et Thibaut, surpris
de ce bruit inusité, accoururent à son secours.

Tel fut, avec des réticences, des lacunes, le
récit du pauvre Aubin quand il eut recouvré
l'usage de la parole.

Le Dr. Borbet y puisa la confirmation de ses
premiers diagnostics : l'intelligence, déjà fort
compromise par une fièvre pernicieuse, venait
de recevoir un nouvel ébranlement capable de
l'emporter tout à fait.

La marquise éprouvait une commisération pro-
fonde pour cet être incomplet, malade, sans
parents, sans avenir.

Etiennette pleurait toutes ses larmes, et Paula,
boudissant comme une chèvre sauvage à travers
la chambre du blessé, répétait qu'il fallait non-
seulement le guérir à Brébion, mais encore l'y
garder toujours.

En écoutant ces paroles, en voyant ces petites
têtes sympathiquement penchées vers lui, Aubin
tressaillit de surprise et de joie : il y avait donc
des enfants qui ne riaient pas de son regard
atone ni de son visage hébété ?

La marquise ne répondait pas, ne promettait
rien, mais s'occupait chaque jour avec plus
d'intérêt de l'état de son malade.

Le front ouvert se guérissait ; les bras contusion-
nés se raffermirent ; les forces revinrent ; l'in-
telligence semblait toujours dormir.

Le petit abandonné ne parlait pas.
Où donc serait-il allé ? Il n'osait y songer. Sa
sauvagerie s'était apprivoisée sous les mains
délicates de ses garde-malades.

Quand, dans le bon sommeil de la convales-
cence, il se reprenait à rêver ermite et soli-
tude, c'était avec la vague pensée que les Jé-
rôme et les Siméon Stylite n'avaient pas trouvé
de charitable marquise, de vieille Mariette, de
douce Etiennette ni de mignonne Paula pour les
retenir.

Les deux chères fillettes s'étaient donné la tâche
de ranimer cet esprit obscurci. Elles lui répé-

naient à lire, à comparer, à juger, comme à
un petit enfant.

Elles lui répétaient en souriant les leçons que,
toutes graves, elles venaient de recevoir de l'au-
mônier.

Et c'était un touchant spectacle que de voir
ces jeunes âmes à la fois si patientes et si ar-
dentes pour réveiller une autre âme endormie.

Aubin, depuis sa guérison, avait regagné la
Tour-Matresse. Il l'aimait quoiqu'il en eût
failli mourir. Le petit retrait était le seul loge-
ment qu'il ne lui répugnait pas d'accepter.

Il s'y sentait chez lui. Plancher nu, poutres
rongées, le lierre pour tapisserie, un hibou pour
compagnon, n'était-ce pas bien l'entourage qui
convenait à l'enfant-trouvé ?

Avec cela la joie au cœur de se sentir aimé !
Aubin n'en voulait pas davantage.

Thibaut, tout en grommelant d'une fantaisie
pareille, l'avait aidé à consolider les débris de
l'escalier et à plaquer sur l'unique fenêtre une
façon de volet fait d'une planche hors d'usage.

Mariette avait fourni la couchette, sorte de
cadre de bois mal équarri où s'allongeait une
paille de varech.

Etiennette avait cousu les couvertures et Paula
donné sa plus belle chaise gothique.

La marquise avait octroyé au "solitaire,"
comme elle l'appelait en riant, une petite glace
de Venise bizeauté, épave des splendeurs mobi-
lières de Brébion, qu'un musée eût jalosée.

Aubin fut touché de cette attention, admira
la glace sans en comprendre la valeur, et ne
voulut point en orner sa retraite.

Elle resta tournée contre le mur ; et, comme
Paula l'en grondait :

"Je ne veux pas voir mon triste visage," ré-
pondait-il doucement.

Alors Paula prenait sa sœur à part et lui de-
mandait, le plus sérieusement du monde, ce
qu'il fallait faire pour donner un autre visage à
leur ami Aubin.

Etiennette souriait, jetait un regard furtif sur
sa propre personne et répondait avec un soupir
contenu :

"Il ne faut point le changer, il faut l'ani-
mer."

Le temps, les soins, l'influence de la jeunesse
et de l'affection amenèrent cette transformation,
ou plutôt cette résurrection. Lentement, un
voile sembla se lever qui pesait sur le cerveau
de l'enfant-trouvé. Une lueur se produisit qui
lui fit revoir et reprendre en quelque sorte son
passé tout entier, avec son éducation, ses apti-
tudes, sa gratitude pour la maison qui l'avait
pris au berceau, et son dévouement pour le di-
recteur qui l'avait doté d'autant de connais-
sances intellectuelles que le comportait le règle-
ment.

Aubin entra en possession de tous les privi-
lèges de l'intelligence non point brusquement,
mais par gradations, avec des joies intimes et
des attendrissements sans fin.

Car, à l'heure où ses facultés étaient rendues,
il sentait autour de lui les sympathies les plus
chaudes pour l'aider à en savourer les douceurs.
Il courut à Besançon. Le directeur était
mort.

Un peu hésitant, il revint à Brébion.
Cette première absence venait de lui démon-
trer que tout son cœur restait accroché dans les
ruines, et qu'à l'en vouloir arracher il souffrirait
atrocément.

Pourtant, les années avaient marché pendant
sa longue maladie, il avait dix-neuf ans et pou-
vait désormais travailler. Mais, pour travailler
utilement, il fallait quitter Brébion.

Quand il en parla, l'œil humide, ce fut un cri
dans la salle basse où se tenaient les habitantes
de Brébion.

"Partir ! dit la marquise ; mais, mon pauvre
enfant, tu n'y penses pas. Tu as été si long-
temps en lisières que tu ne saurais jamais te
conduire tout seul.

—D'ailleurs, dit Etiennette, ta santé n'est
pas assez forte pour te passer de nos soins.

—Et qui te remplacerait chez nous, mon
Dieu ? ajouta Paula.

—Tu ne sais rien de la vie, reprit la mar-
quise.

—Tu retomberais malade tout de suite, dit
Etiennette.

—Nous ne pourrions plus ni promener, ni
pêcher, ni lire, ni rire sans toi," conclut Paula
toute rouge de contrariété.

Le pauvre garçon n'eût pas mieux demandé
que d'être convaincu ; mais, avec l'intelligence
était revenu le jugement.

"Je dois travailler, répondit-il respectueuse-
ment.

—Tu ne travailles donc pas ?... cria Paula ;
c'est-à-dire que Thibaut se repose maintenant.

—Aubin peut travailler autrement que des
bras, intervint l'aumônier.

—N'est-ce pas, monsieur l'abbé ? dit le jeune
homme avec un brin de légitime orgueil.

—Sans doute. Il peut se créer une position."
La marquise fronça ses sourcils sévères.

"C'est juste, dit-elle. Ici, on végète tout au
plus.

—Vous vous méprenez, madame, expliqua
l'aumônier ; j'entends dire seulement qu'Aubin
peut et doit être indépendant par son travail
comme toute autre créature humaine. Je vou-
drais lui découvrir une occupation de ce genre
sans l'éloigner de nous... mais...

—Ne pourrions-nous en inventer ? insinua
Paula.

—Elle est trouvée," dit tout à coup l'abbé.

Aubin le devora des yeux.

"Il y a longtemps, madame la marquise, que
je veux vous demander une grosse entreprise...
et j'hésite ; il faut de si bons yeux et une si
jeune volonté !

—Qu'est-ce donc ? demanda la marquise.

—Ecrire, après l'avoir reconstituée, l'histoire
de Brébion.

—Ah !... un beau rêve ! exclama la douai-
rière en devenant attentive.

—Un trop beau rêve !... ma vieillesse en
serait cependant consolée, j'ai tous les maté-
riaux, là... dans la bibliothèque. Les rats ont
daigné me laisser quelques parchemins précieux,
quelques légendes authentiques qui permettent
de tracer cette épopée glorieuse de plusieurs
siècles où les Brébion ont eu toujours le plus
noble rôle."

La vieille dame s'était ranimée. Ses yeux secs,
où la lueur inquiétante de la folie mettait par-
fois des paillettes, prenaient une teinte chaude,
vivante et de bon aloi. Le sentiment de la fami-
lle, l'orgueil du nom, l'honneur des ancêtres
semblaient faire battre joyeusement son cœur
momifié.

"Mais c'est un Brébion qui devrait écrire
cette histoire ! fit-elle vivement ; oh ! que ne
le puis-je encore moi-même !"

L'aumônier suivait cette transfiguration avec
une surprise grosse d'arrière-pensée. Allait-il
découvrir un moyen ignoré d'arracher la mar-
quise à son apathie, à ses calculs mesquins, à
son économie poussée hors de toutes limites, à
toutes les monomanies étroites, indignes du
nom qu'elle portait ?

Mettez une passion honnête et absorbante
dans cette vie sans but, c'était une inspiration
hardie. Faire revêtir à cette passion une forme
peu coûteuse, c'est-à-dire adorée, c'était un coup
de maître.

"Madame la marquise, s'écria le digne prêtre,
vous avez une idée généreuse que la dernière
Brébion se doit à elle-même et à ses aïeux de
mettre à exécution. Daignez nous confier l'exé-
cution matérielle, gardez la direction de l'œuvre.
Je compilerai, vous dicterez, Aubin écrira.
Voilà du travail pour tous.

—Et du plaisir pour tous ! exclama Paula en
battant des mains.

—Vous avez le cœur bien spirituel !" chu-
chotta Etiennette en se penchant vers l'aumô-
nier, qui sourit.

Le vieux prêtre et la toute jeune fille venaient
de se comprendre.

Aubin devait entrer de moitié dans leur cha-
ritable projet. Il baisait les mains qu'on lui
tendait, il riait au milieu de ses larmes, on le
gardait, on l'aimait. Il aimait tant le manoir
lui aussi, pierres et gens !

Dès le lendemain, revêtu des fonctions de se-
crétaire, il commençait des feuilles actives dans
les vénérables restes, parchemins poussiéreux,
feuilles déchiquetées, chroniques en lambeaux,
que la vieille dame appelait sa bibliothèque.

L'aumônier le dirigeait. Le soir, on lisait les
notes, on discutait les sources, et l'on écrivait,
pour la plus grande gloire des Brébion, les hauts
faits de cette antique race.

La marquise ne se sentait pas de joie. Vio-
lemment arrachée à ses préoccupations ordi-
naires, elle prenait au sérieux sa mission et se
regardait, en toute conviction, comme prédesti-
née à tirer de l'oubli un nom qui fut pendant
des siècles l'un des premiers de France.

Difficile d'ailleurs, minutieuse, un peu brouil-
lon, elle ne rendit pas le poste d'Aubin Vial une
sinécure, comme on pourrait le supposer.

Elle le tenait de longues heures courbé sur sa
table de travail, gourmandait souvent, et faisait
de cette entreprise littéraire une œuvre de pa-
tience plus encore que d'érudition.

La nouvelle passion de la marquise, habile-
ment entretenue par son entourage, galvanisa
pendant trois hivers cette nature énigmatique.
Elle y donna les dernières flammes d'un esprit
troublé depuis cinquante ans par des chagrins
amers, qu'elle ne confia jamais.

Ce fut une ère de soulagement, de détente,
pour les habitants des ruines. Si les dépenses
matérielles n'y augmentèrent que faiblement, du
moins s'y glissa-t-il quelques douceurs dont la
rareté doublait le prix.

L'inquiète parcimonie de Mme de Brébion dé-
sarma, pour ainsi dire, pendant cette période
d'activité purement intellectuelle, dont la Ma-
riette profita pour engraisser et les deux sœurs
pour respirer à l'aise.

Ce ne fut, du reste, qu'une halte.

La *Légende de Brébion*—tel est le titre du
travail où s'acharnait Aubin—entamait résolue-
ment la descendance du grand Hector de Bré-
bion, la gloire de la famille, le fondateur du
château, quand la marquise témoigna une sorte
de lassitude.

Elle prit du repos, voulut se remettre à sa
Légende et n'y parvint pas. L'impatience la
gagna d'abord, puis l'ennui. Elle ne voulut
plus dicter, se contenta d'écouter la lecture,
bientôt même ne blâma ni encouragea, et finit
par retomber dans sa première apathie, dans son
féroce égoïsme.

Elle était alors septuagénaire, et l'aumônier
avait accompli une véritable merveille en occu-
pant jusque-là de choses graves, nobles et histo-
riques, cet esprit usé, dévoyé, que l'on disait
dans le pays hanté par la folie.

Au château, on respectait trop profondément
la marquise pour admettre cette hypothèse dou-
loureuse.

Mais la vie s'y écoulait morne et lente, sevrée
de toutes distractions, enserrée dans un cercle
d'occupations monotones et de devoirs inva-
riables.

C'est pourquoi nous disions en commençant
que Brébion était certainement, en 1871, la rési-
dence la plus sombre et la plus triste de France.

A cette époque néfaste, Aubin Vial venait d'y
rentrer après avoir fait la campagne comme vol-
ontaire.

Sa santé restée délicate semblait devoir le dis-
penser de cette prise d'armes que trop d'hommes
solides eurent l'art regrettable d'éviter.

Il n'y songea même pas.
"Si je ne puis faire le coup de feu comme les
autres soldats, disait-il, je pourrai toujours les
suivre et les servir."

La providence fit à sa bonne volonté patrio-
tique la grâce de le fortifier et de le soutenir
dans sa longue route semée de combats et de mi-
sères.

Il se battit tout comme un autre, peut-être
mieux qu'un autre, pensant uniquement pen-
dant la lutte à la France et à Brébion.

La France était bien misérable, Brébion bien
abandonné ! Si peu qu'il fût, Aubin Vial avait
le saint orgueil de croire utile à sa patrie et à
ses bienfaitrices son obscur dévouement de sol-
dat.

Il traversa la guerre sans blessure, sans ma-
ladie, sans défaillance. A voir ce jeune homme
pâle, de petite taille, grêle et souffreteux, on eût
dit que la fièvre ou la fatigue en allait avoir rai-
son mieux encore que la mitraille.

Point. Il marchait toujours, soutenu par
l'idée fixe de faire son devoir et de revoir les
ruines.

Echappé d'Allemagne, de nouveau fait prison-
nier à Orléans, délivré par un retour offensif
des Français, il se battit, ici et là, tant qu'il y
eut une armée de la Loire, une armée du Nord,
une armée de l'Est.

La paix le rendit sain et sauf à Brébion.
Quand il parut dans la salle basse, encore
revêtu d'une capote en lambeaux, noir de mi-
sère et secouant la neige persistante que le Jura
n'avait pas encore dépouillée sous le premier
soleil de mars, la vieille marquise leva vers le
ciel ses mains tremblantes de joie.

"Je n'espérais plus te revoir !" balbutia-
t-elle tandis qu'il n'agenouillait pieusement
devant son fauteuil.

Elle lui abandonna ses mains, qu'il mouilla de
larmes, et chercha sa tête inclinée pour la bénir.

Paula rayonnante tournait autour du jeune
soldat en s'ébahissant de le retrouver sous cet
uniforme invraisemblable.

Etiennette, silencieuse et profondément émue,
contemplait l'ami de son enfance avec un regard
humide de bonheur.

"Remercions Dieu !" dit la voix grave de
l'aumônier.

Il était bien vieilli, bien cassé, le digne
prêtre ; c'est à peine si, pendant les jours dou-
loureux où Salins vit la bataille rougir ses
portes, il put descendre, soutenu par Thibaut,
pour aller consoler les mourants.

Car Salins, qui refusa le passage à l'armée
prussienne, eut l'honneur de se défendre et l'or-
gueil d'entendre tonner le canon de ses forts
contre l'ennemi.

Etiennette et Paula, dérogeant pour la pre-
mière fois à leurs habitudes de retraite, étaient
allées chaque jour à l'hospice joindre leurs soins
touchants à ceux que les sœurs hospitalières pro-
digiaient aux victimes d'un trop inutile combat.

Et, quand elles remontaient le soir sur leurs
rochers, les bénédictions des blessés les sui-
vaient et protégeaient leur sommeil.

Aubin Vial apprit ces détails avec émotion :
si souvent il s'était demandé ce que faisaient,
seules et tristes, ses chères compagnes des ruines.

A son tour, il dut raconter son odyssée dou-
loureuse interrompue par les frissons et les
pleurs de son auditoire.

"Au moins, tu ne nous quitteras plus ja-
mais !" dit la marquise.

Certes, il ne voulait plus les quitter. Sa vie,
son cœur, toutes ses ambitions d'avenir tenaient
entre ces pierres noires. Le temps était loin où,
timide, il laissait entendre que peut-être il de-
vait aller chercher ailleurs le travail quotidien.

Le malheur de la France avait pu seul l'en ar-
racher. Il défiait presque la destinée de créer
une situation assez impérieuse pour l'en éloigner
encore une fois.

Ces ruines, c'étaient le berceau de son bon-
heur, la demeure de son choix, la tombe rêvée.
Parfois, en regardant le lierre superbe qui, par
un changement de rôle, soutenait maintenant
les murailles, il se disait avec un secret orgueil
que lui aussi pouvait, à son tour, soutenir et
protéger ses bienfaitrices.

Il se sentait capable d'un autre labeur que ce-
lui qu'il avait si longtemps mené à bien. Tout
en écrivant la *Légende de Brébion* pour le plus
grand contentement de la marquise, il avait
puisé à des sources inédites les documents les
plus précieux sur la Franche-Comté.

Il s'était passionné pour ses recherches, les
avait soumises à l'aumônier, et déjà, bien avant
la guerre, avait jeté les bases d'une étude histo-
rique à laquelle il rêvait de se consacrer désor-
mais.

La Franche-Comté, cet ancien comté libre de
Bourgogne, qui déplore patriotiquement aujour-
d'hui de s'être appelée jadis *Bourgogne alle-
mande*, le tentait irrésistiblement par ses révolu-
tions ethnographiques et politiques, par ses
guerres et ses revendications, les vicissitudes de
ses souverains et le pittoresque de sa situation
géographique sur le Doubs et la Saône jusqu'au
Vosges, ce qui lui donne toutes les richesses des
pays de plaines unies à toutes les beautés des
pays de montagnes.

Il en étudiait les origines avec curiosité avant
son départ ; au retour, il se prit à en écrire l'his-
toire avec amour.

Dans la solitude, l'étude et le malheur, son
esprit s'était agrandi, son jugement s'était formé.
Les siennes avaient pris leur vol, par grands
coups d'ailes.

Il voulait être quelque chose d'utile, s'il ne
pouvait être quelqu'un de renommé.

Il lui était venu l'ambition d'attacher son nom à une œuvre pour s'acquitter quelque peu de sa dette de reconnaissance.

Je ne crois pas qu'il désirât la gloire pour lui ; mais à coup sûr il souhaitait l'avenir assuré pour ses protectrices.

Et le pauvre enfant-trouvé, dont elles avaient réveillé les facultés, avait la sainte volonté de leur rendre par son travail intellectuel un peu de ce qu'il avait reçu.

Car il se demandait toujours avec effroi, surtout depuis la guerre, quel patrimoine resterait à Mesdemoiselles de Béringe quand la marquise ne serait plus.

La famille de Béringe éteinte et ruinée n'était plus représentée que par les deux sœurs qui ne se connaissaient ni parent, ni allié, à aucun degré.

Mme de Brébion n'avait pas d'héritier direct. La pauvre femme n'avait du reste à léguer que des murs effondrés et un verger où les arbres mal taillés, non greffés, ne donnaient plus que des fruits à moitié sauvages.

Si tant est qu'elle eut l'idée de faire un testament en faveur de celles qu'elle appelait volontiers "ses filles" le fisc et les hommes de loi n'emporteraient-ils pas cette dernière épave ?

Son séjour parmi ses pareils avait ouvert les idées d'Aubin sur un sujet dont on ne paraissait pas avoir au château la moindre préoccupation.

Et il lui restait assez de souvenirs des grimoires qu'il avait jadis grossoyés chez un avoué, pour sentir que ses chères petites amies pouvaient un jour se réveiller sans pain.

Quand cette perspective passait, comme un cauchemar, devant ses yeux épouvantés, Aubin se penchait en frissonnant sur son pupitre et, dans la nuit, les Salinois attardés, qui levaient les yeux vers Brébion, distinguaient la lampe du jeune homme scintillante à l'unique fenêtre de son retrait entre ciel et terre.

Il n'avait pas quitté la *Tour-mattresse* et n'avait pas permis non plus qu'on y introduisit quelque amélioration.

Seule, la glace de Venise, fendue et belle encore, avait quitté sa posture boudeuse contre le mur pour se coller triomphalement sur le plus large panneau de la cellule.

Ce changement avait eu lieu après une visite d'Etienne et de Paula, qui venaient, suivies de Thibaut, s'assurer que leur ami revenu ne manquait pas absolument de tout.

"Encore dans un coin ! avait dit Paula avec un éclat de gaieté ; que vous a-t-elle donc fait pour la laisser ainsi en pénitence ?"

Aubin sourit et retourna la glace. Depuis que la guerre avait développé son corps, élargi sa poitrine et bruni son front, il ne répugnait plus autant à la réflexion de son image.

Ce n'était certainement pas un joli garçon ; mais c'était un jeune homme ordinaire, plutôt distingué qu'effacé, dont on n'était plus du tout tenté de se railler, mais qu'il eût fallu considérer plus attentivement, plus longuement, pour deviner sa véritable beauté, celle de l'âme.

Quand Paula mira dans la glace retournée sa fraîcheur sans pareille, ses opulentes tresses blondes et ses yeux mutins où riait l'insouciance, Aubin crut voir entrer dans sa cellule un éblouissant rayon de soleil.

Etienne à son tour pencha sa tête fine et se regarda d'un air rêveur. La glace ternie lui renvoyait deux grands yeux gris empreints d'une indécible mélancolie, des yeux creusés, un teint brouillé, une bouche sérieuse et les sévères bandeaux de cheveux châtain dont elle encadrait un visage sans beauté.

Elle tournait déjà la tête. Aubin la ramena doucement, semblant prendre plus de plaisir qu'elle à contempler ses traits irréguliers et doux. Thibaut eut aussi la curiosité d'approcher sa large face rougeâtre, et cette apparition prosaïque fit si bien envoler les deux autres, qu'Aubin dépité remit la glace en pénitence.

Il est vrai que le lendemain elle prit sa place définitive au panneau.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

—M. Menn, caissier de la "Kansas City Stock Yards Company," demeurant à Kansas City (Missouri), s'est armé d'un revolver, il y a quelques jours, et l'a déchargé une première fois dans le sein de sa petite fille, âgée de deux ans, une seconde fois dans sa propre tête. Le bruit des détonations a fait accourir plusieurs voisins. Ils ont trouvé la petite fille morte. Elle était étendue sur le dos, dans son lit, tenant une poupée entre ses mains. Sa poitrine, noircie par la poudre, indiquait qu'elle avait été tuée à bout portant.

Le père, couché dans le même lit que l'enfant, respirait encore, mais il a expiré presque aussitôt. Sa main droite serrait le revolver, et des gouttes de sang tombaient lentement d'un petit trou à la tempe droite.

SOLDATS TORTURÉS PAR LES INDIENNES.—On lit dans la *Tribune* de Salt Lake :

"Notre correspondant spécial, qui accompagne la colonne expéditionnaire du général Howard, écrit que des blessés ont été torturés d'une manière effroyable par les femmes indiennes de la tribu des Nez-Percés, dans le voisinage de Big Hole.

"Les soldats s'étaient emparés d'un village ; mais, accablés par le nombre, ils furent forcés de battre en retraite et de se frayer un passage dans la direction d'une colline que l'ennemi occupait déjà, et dont ils voulaient s'emparer. La lutte fut acharnée, mais enfin, ils chassèrent les Indiens et se mirent aussitôt à creuser des tran-

chées pour se protéger. Pendant que ceci se passait, les jeunes Indiens mettaient le feu à l'herbe desséchée pour tâcher de brûler, dans leurs tranchées, cette poignée de braves, et les femmes indiennes mutilaient et torturaient les soldats blessés restés au bas de la colline et qui ne pouvaient se défendre.

"Les atrocités qui ont été commises sur ces soldats sans défense par ces furies ne peuvent pas être admises par ceux qui ne sont point habitués aux récits de cette sauvage barbarie. Elles faisaient chauffer à blanc des instruments de fer pointus et les enfouaient dans le corps des blessés ; elles les mutilaient de toutes les manières imaginables, et les torturaient lentement jusqu'à ce que morts en suite. Ces monstres rouges peuvent seuls inventer de pareils supplices.

"Au début de l'action, un clairon, un tout jeune homme, fut blessé aux deux jambes. Un de ses camarades l'entraîna hors du champ de bataille et retourna à son poste, le blessé lui ayant exprimé le désir de rester quelques instants là où il se trouvait, et qu'ensuite, il essaierait de gagner un endroit où il serait en sûreté. Les Indiens, vainqueurs sur ce point, prirent possession de l'endroit où se trouvait le jeune clairon blessé, que les femmes indiennes mutilèrent, et auquel elles brûlèrent les yeux. Les souffrances de ce malheureux ont dû être affreuses, et il a dû accepter la mort comme un bienfait."

UN NONSTRE.—Un journal de Saint-Louis (Etats-Unis) donne la description d'un monstre aquatique qui a été vu dans le Mississippi, près de la station Quarantaine, vis-à-vis de la digue du gouvernement. L'étrange reptile a été décrit par un nombre de personnes qui l'ont vu, comme ayant une tête semblable à celle d'un chien et le bec d'un pélican. Par le bec sortait un jet d'eau pareil à celui lancé par une baleine. Gros comme un baril de farine, l'animal avait 70 pieds de long.

CRUAUTÉ D'UN PÈRE.—Un acte de cruauté révoltante a été commis dernièrement, à South Glen's Falls, par un père inhumain sur son jeune enfant. Un nommé Nicolas Lavoie avait, depuis quelque temps, une bien mauvaise réputation, et plusieurs fois les voisins avaient été obligés d'intervenir et l'avaient empêché de maltraiter un de ses enfants, un petit garçon d'environ quatre ans. Lavoie semble avoir une antipathie contre nature pour cette innocente victime, quoique, en général, le désir de cette brute ait été de torturer tous les membres de sa famille, et il y a déjà longtemps qu'il aurait dû être envoyé au pénitencier pour toute sa vie. La semaine dernière, le Dr. Sireeter, de Glen Falls, fut requis de venir examiner et soigner l'enfant. Il est étonnant que des cruautés semblables soient restées si longtemps impunies. Il paraît qu'un jour, Lavoie, pour une raison imaginaire, se fâcha contre son enfant, et, le saisissant par les cheveux, le traîna à la rivière et le tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il fût presque noyé, de sorte que, quand il le retira, le pauvre petit pouvait à peine se tenir sur ses jambes, tandis que l'eau lui sortait par le nez et la bouche. Non content de l'avoir presque étouffé, ce père inhumain frappa son enfant, et ne mit fin à ses coups que lorsqu'il fut fatigué.

Une autre fois, il saisit le petit garçon par les oreilles, et, le tenant ainsi suspendu, le fit tourner si brusquement, que l'oreille se sépara de la tête et lui resta dans la main, tandis que le sang coulait en abondance. Ses lèvres sont difformes et portent des cicatrices qui sont, paraît-il, des suites des barbaries du père qui, un jour, prit sa pipe qui était pleine de tabac en feu, et tenant son enfant entre ses genoux, la lui appliqua sur la bouche et l'y retint jusqu'à ce que ses lèvres fussent entièrement brûlées et couvertes de pustules. Le monstre n'était pas encore satisfait ; il saisit les lèvres du petit entre ses doigts, les pinça et les tordit jusqu'à ce que la partie brûlée fût détachée de sa place.

La semaine dernière, Lavoie donna à l'enfant une terrible volée de coups de bâton, de sorte que maintenant son dos, depuis les hanches jusqu'aux épaules, n'est plus qu'une masse bleuâtre de chair meurtrie. Sa femme, cette fois, essaya d'intervenir en faveur de l'enfant presque mort, lorsque Lavoie se tourna sur elle, et, après l'avoir terriblement battue, la frappa avec un couteau, lui infligeant une longue et profonde blessure au front. Hiram Rockwell, propriétaire du Rockwell House, ayant entendu parler de cette affaire, a fait arrêter Lavoie, qui est maintenant en prison.—*La Patrie Nouvelle*.

LES INCENDIAIRES A SAINT-HYACINTHE.—On sait que le grand incendie de l'année dernière, à Saint-Hyacinthe, a été attribué à des incendiaires. On lit encore dans un des derniers numéros du *Courrier de St. Hyacinthe* :

"Dans le cours de la semaine dernière, des incendiaires ont tenté de mettre le feu dans la partie de la ville qui a été épargnée le 3 septembre 1876. Vers 7 heures et demie, vendredi soir, M. Onésime Frédéric a découvert du foin en feu dans son grenier d'étable. M. Léon Prot, fergeron, avait, quelques jours auparavant, également trouvé du feu dans un grenier d'étable. Il faut veiller et tâcher de prendre sur le fait ces misérables incendiaires."

RENCONTRE AVEC UN OURS.—Un Californien nommé Valeria Martinez, qui réside dans le comté de Los Angeles, chassait lundi dernier dans les montagnes près du lac Elizabeth, lorsqu'il se rencontra tout à coup avec un ours de la plus belle taille, qui s'était étendu en travers de la route et semblait se livrer aux douceurs du farinacé. Furieux de se voir ainsi dérangé, l'ani-

mal se dressa aussitôt et marcha résolument à la rencontre de l'indiscret chasseur.

Celui-ci, qui avait négligé de recharger son fusil après avoir tiré peu de temps auparavant sur un lapin, se trouva pris au dépourvu. Le temps lui manquait pour glisser une balle dans son fusil, car le terrible carnassier s'avancait toujours et il n'était déjà plus qu'à cinq ou six pas de distance. Il était d'ailleurs trop tard pour battre en retraite. Dans une situation aussi périlleuse notre brave chasseur, loin de perdre la tête et de se laisser intimider, attendit de pied ferme le choc de son ennemi. Puis il lui enfonça le canon de son fusil jusqu'au fond de la gorge. L'ours ne semblant goûter que médiocrement cette plaisanterie, envoya, d'un vigoureux coup de patte, l'homme rouler avec son arme au fond d'un ravin. Puis il alla tranquillement reprendre sa position primitive, absolument comme s'il n'était rien arrivé. Quant au chasseur chassé, il se trouva trop heureux d'en être quitte pour quelques contusions, et il décampa au plus vite.

LE TÉLÉPHONE.—Comme nous avons déjà eu occasion de décrire cette nouvelle et si merveilleuse invention qu'on appelle Téléphone, nous nous contenterons de rapporter ici comment s'est fait à Québec la dernière expérience téléphonique, et le résultat qu'on a obtenu, résultat, nous nous hâtons de le dire, qui a été des plus satisfaisants.

Un bout de téléphone avait été placé dans la salle de récréation du Séminaire, et l'autre bout dans le magasin de M. Lavigne, rue Saint-Jean. La distance entre les deux salles est d'environ quatre arpents.

Dans la salle du Séminaire on voyait réuni Mgr. Taschereau et NN. SS. les évêques Lafleche, Fabre, Caseau et Duhamel ; les Révs. MM. Hamel, Paquet, Martineau, de Montréal, Laflamme, Fraser, etc., etc. Chez M. Lavigne, on remarquait M. le comte Premio-Réal, consul-général espagnol ; M. Chevalier, consul-général français ; M. Lefebvre, consul de France ; M. Brousseau, et plusieurs autres citoyens.

A un signal convenu, l'opération qui offrait un si vif intérêt aux deux auditoires séparés par une certaine distance, mais qui, néanmoins, devaient entendre la même harmonie, commença. Madame Cauldwell chanta au magasin de M. Lavigne les romances anglaises suivantes : "Thou art so near and yet so far," et "Last rose of summer."

Dans le cours de cette soirée, car cette expérience mérite bien le titre qui précède, plusieurs autres morceaux furent chantés par Madame Cauldwell et par M. Lefebvre, accompagnés sur l'harmonium et le piano par MM. Adolphe Hamel et Watson. De leur côté, quelques messieurs faisant partie de l'auditoire distingué qui était assemblé dans la salle du Séminaire chantèrent en chœur quelques morceaux. Dans les deux salles, le son était très-bon et transmis avec une sonorité, une précision et une clarté vraiment étonnantes. Chaque mot des romances mêmes était distinctement entendu, et la musique était transmise à merveille.

M. Mohr a ajouté un nouvel appareil à cet instrument au moyen duquel le son est beaucoup plus fort, et l'expérience qui en a été faite a si bien réussi, qu'on comprenait chaque mot aussi distinctement que si ceux qui chantaient avaient été dans la même salle que l'auditoire qui les écoutait tout émerveillé.

M. Mohr a reçu les félicitations des hauts personnages qui formaient partie de son auditoire. Ce monsieur dit qu'il a des expériences encore plus étonnantes à faire.—*Canadien*.

CHOSSES ET AUTRES

Les journaux de Québec ont publié ces jours derniers deux documents importants. C'est d'abord une lettre de Mgr. l'archevêque Taschereau, adressée au Rév. M. Hamel, Recteur de l'Université Laval, puis une autre lettre de Son Excellence Mgr. Conroy, à l'adresse de Mgr. l'archevêque.

Cette correspondance a rapport à une question brûlante, celle de l'influence induite. C'est au sujet de la contestation de l'élection de Bonaventure, qui a été décidée il y a quelques mois, et du jugement rendu en cette circonstance par la Cour de Révision de Québec. Nous avons parlé de cette affaire dans le temps.

Il appert, d'après les deux pièces publiées par nos confrères de Québec, que Mgr. Langevin aurait, à l'occasion du jugement de la Cour de Révision, écrit à Mgr. Taschereau pour dénoncer les doctrines énoncées dans ce jugement, et demander en même temps la destitution de l'hon. M. Casault, l'un des juges, comme professeur à l'Université Laval. Mgr. Taschereau crut devoir référer cette affaire à Rome, ne voulant pas la décider lui-même. La Sacrée Congrégation de la Propagande, saisie de la cause, a rejeté la demande de Mgr. Langevin relative à l'hon. M. Casault. Cette décision a été communiquée par Mgr. Conroy à Mgr. Taschereau, le 13 octobre courant, et rendue publique du consentement de Sa Grandeur elle-même. Le tribunal romain a déclaré que M. le juge Casault devait être maintenu dans ses fonctions de professeur à l'Université Laval.

Cet événement a fait sensation. Venant après l'incident de l'élection de MM. Anglin et Turgeon, au Nouveau-Brunswick, il a jeté quelque incertitude dans les esprits.

Nous publions ailleurs, pour l'information de nos lecteurs, les documents en question qu'il ne nous appartient pas de commenter, et qui

ont déjà paru dans la plupart des journaux de la province. A. G.

L'appel nominal, à Arthabaska, s'est fait samedi, le 20 octobre. La votation aura lieu le 27.

Un nouveau journal irlandais catholique, le *Herald*, vient de paraître à Ottawa.

Il est question d'établir une succursale de l'Université-Laval à Montréal.

Le *Herald* de New-York publie une lettre de Stanley touchant son expédition en Afrique. Il dit qu'il a ouvert au commerce une étendue d'au moins 600,000 milles carrés, contenant des communications par eau, non interrompues, sur un parcours de 2,000 milles environ.

Les travaux du chemin de fer du Pacifique se poursuivent à Manitoba, sur la section de Winnipeg. Une locomotive a été transportée à Saint-Boniface. La pose des lisses se continue avec activité, et l'on s'attend que le travail sera complété jusqu'à Selkirk vers le milieu du mois de novembre.

Le cardinal Riario Sforza, archevêque de Naples, vient de mourir. Il était âgé de 67 ans. Elevé très-jeune à la papauté romaine par Grégoire XVI, il s'était fait un grand renom de piété et de vertu. Depuis quinze ans, on le désignait, en Italie, comme le successeur de Pie IX.

Son frère, le duc Riario Sforza, avait épousé la sœur de Berryer.

Le 20 septembre dernier, anniversaire de la prise de Rome, s'est terminée la septième année depuis que Notre Saint-Père Pie IX n'a pas mis le pied hors du Vatican. Rome l'a vu pour la dernière fois le 19 septembre 1870, à la basilique de Latran, lorsqu'il montait à genoux la *Scala santa*, qu'il s'offrait en holocauste pour le peuple, et qu'il conjurait le Seigneur d'avoir pitié de son Eglise.

Sir Francis Hincks a donné, la semaine dernière, devant la Société Saint-Patrice de Montréal, une conférence sur l'histoire politique du Canada sous l'Union. L'ancien ministre des finances est un des hommes les mieux au fait des événements de cette période, qui est intéressante pour nous comme toutes les périodes de transition dans l'histoire des peuples. Cette conférence est un événement dans notre petit monde littéraire et politique.

Le 22 novembre prochain sera un jour d'action de grâces dans toute la Puissance, pour remercier Dieu de nous avoir donné une bonne récolte. Le *Free Press* suggère de décréter un jour, chaque année, qui sera appelé *Harvest day*, ou la *Fête de l'Agriculture*. Ce serait au gouvernement fédéral ou à la législature à en fixer la date.

D'après les dernières informations, on apprend que l'espace réservé à l'exposition canadienne à l'Exposition de Paris sera de 8,000 pieds, sans préjudice de l'espace réservé pour l'exposition générale des produits des différentes colonies anglaises.

Un grand nombre d'ouvriers travaillent dans les ateliers du gouvernement à Ottawa pour la confection des caisses destinées à l'envoi des produits canadiens à l'Exposition.

Elle coûtera cher à la Russie, cette haute fantaisie d'une guerre à la Turquie. D'après le *National Zeitung*, de Berlin, la Banque Impériale d'Allemagne a déjà avancé, vers le milieu de septembre, au gouvernement de Saint-Petersbourg, depuis l'ouverture des hostilités, la somme de 239,000,000 de roubles, soit 1,356,000,000 de francs, et le total du papier monnaie actuellement en circulation dépasserait le total de 908,000,000 de roubles, soit 3,633,000,000 de francs.

Voici des chiffres qui, s'ils sont vrais, ont leur éloquence et dont le *Figaro* garantit l'exactitude :

"L'armée commandée par le grand-duc Nicolas contre la Turquie coûte, par jour, dix-sept millions cinq cent mille francs, et par mois, six cent soixante millions.

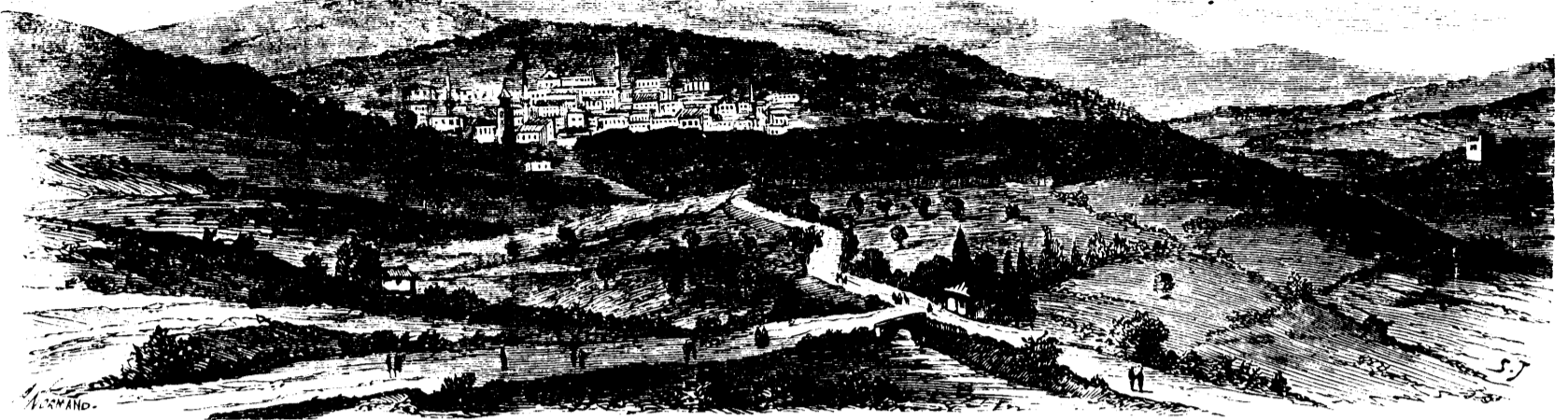
"Comme il est probable que la guerre, qui a commencé au mois de mai, ne se terminera pas avec la campagne actuelle, l'armée devra être entretenue sur le même pied jusqu'au mois de mai prochain ; à cette époque, à raison de six cent soixante millions par mois, elle aura coûté sept milliards neuf cent millions."

Une dépêche du câble, en date de samedi, porte ce qui suit :

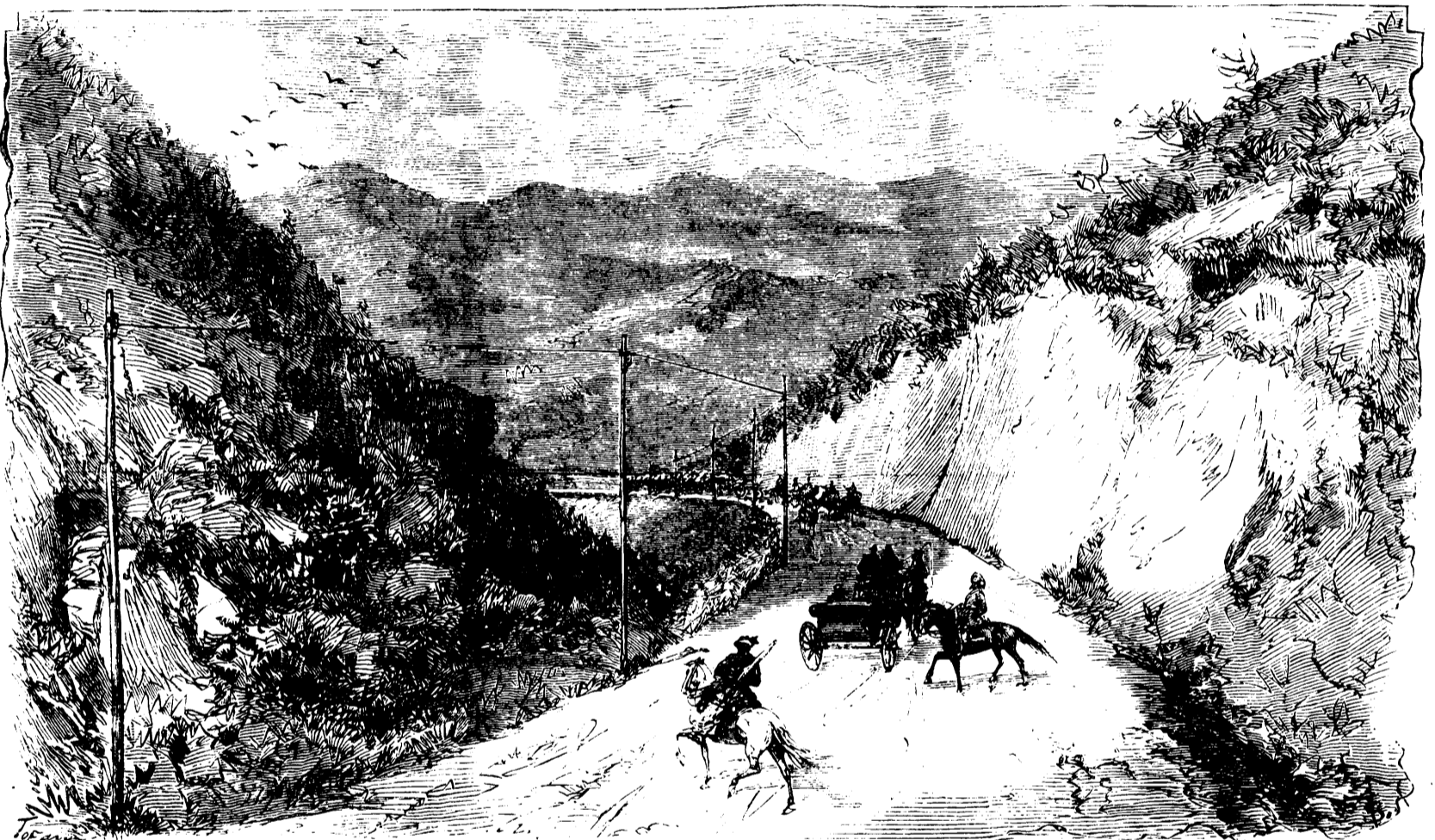
"La santé du pape est excellente. Cinq ou six cardinaux seront nommés durant le consistoire qui aura lieu le jour de Noël."

La Cour Supérieure, siégeant comme Cour de l'Echiquier, à Québec, a rendu jugement dans la cause de Berlinguet et Cie., contracteurs de l'intercolonial, contre le gouvernement fédéral, réclamant un demi-million pour extras. L'hon. juge Taschereau a débouté l'action des pétitionnaires.

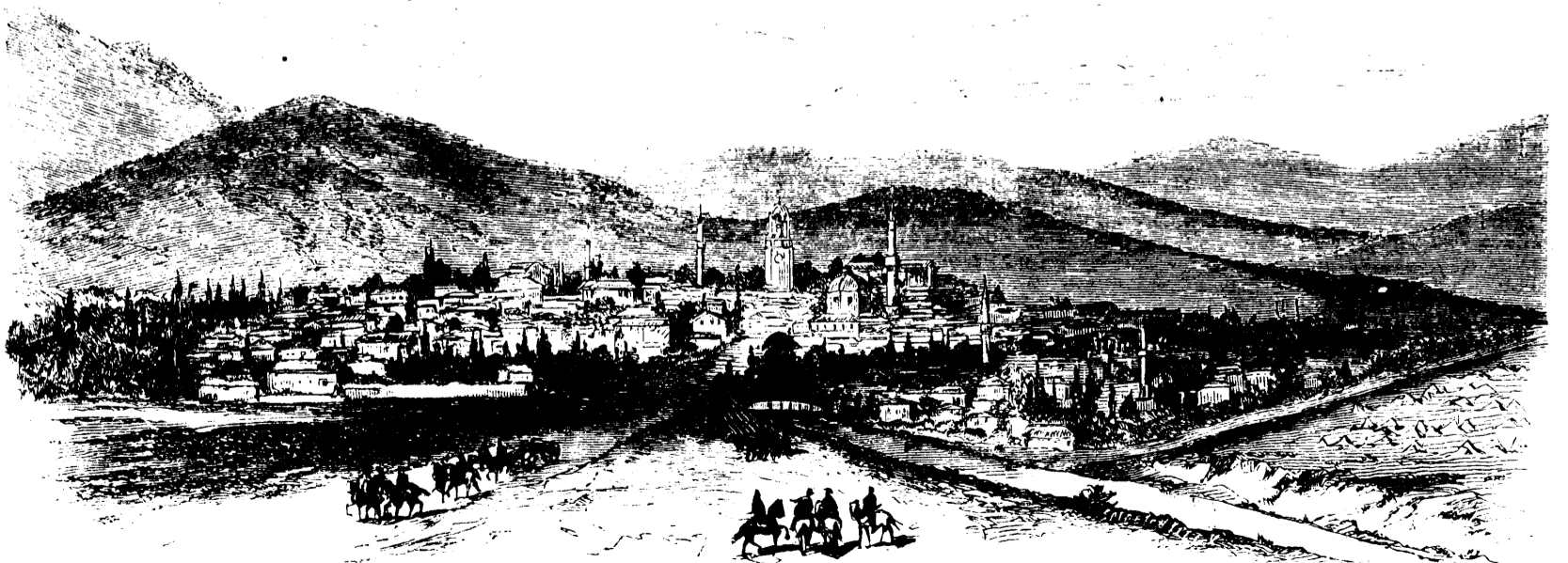
LES EVENEMENTS D'ORIENT



VUE D'OSMAN BAZAR, AU PIED DES PETITS BALKANS



LA GORGE D'ESKI-DJOUMA, DANS LES PETITS BALKANS



VUE D'ESKI-DJOUMA, DANS LES PETITS BALKANS

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Pendant la dernière semaine, l'armée turque d'Asie a subi plusieurs défaites désastreuses. Mouktar Pacha a été battu à plate couture. Il est naturellement menacé d'être destitué.

Londres, 16.—Une dépêche officielle russe, en date des quartiers généraux, dit que les Russes ont remporté une grande victoire sur Mouktar Pacha. Ils se sont emparés d'un grand nombre de canons et ont fait beaucoup de prisonniers. Les Turcs ont été repoussés sur toute la ligne.

Turrin Magureli, 17.—Le bombardement de Plevna a recommencé. Une action décisive est imminente.

Constantinople, 17.—Une bataille entre Suleiman Pacha et le Czarevitch est imminente. Il y a trois pieds de neige dans la passe de Shipka. Les opérations militaires sont impossibles.

Londres, 18.—Les Russes rapportent que les soldats de l'armée turque à Plevna désertent en masse.

Les communications d'Osman Pacha avec Sofia sont interrompues.

Suleiman Pacha concentre ses troupes à Akadikai.

Varsovie, 18.—On appréhende des mouvements révolutionnaires dans la Pologne russe depuis le rappel des troupes. Une proclamation impériale a été envoyée aux autorités locales, qui la publieront dans le cas de nécessité. Cette proclamation invite les paysans à aider le gouvernement russe contre la noblesse et la population des villes.

Londres, 18.—Un correspondant rapporte que la route entre Guirgoe et Simniza est presque impraticable. Les côtes du chemin sont couvertes d'ossements de chevaux et de bestiaux.

Il y a tant de boue à Simniza qu'il est impossible d'y marcher. La moitié des habitants et une partie des soldats sont atteints du typhus, de la fièvre ou de la dysenterie.

Poredin, 20.—Le czar a déclaré à l'état-major, mercredi, que lui, ainsi que tous les membres de la famille impériale demeureront avec l'armée. Il conclut en disant: "Je verrai moi-même aux besoins de l'armée, et s'il est nécessaire, toute la Russie prendra les armes, comme elle l'a déjà fait."

FRANCE

Les républicains ont emporté plus de 300 sièges en France. Le gouvernement n'en a guère plus de 200. Les ministres et les principaux chefs des deux partis ont été réélus.

On sait que les 363 de l'ancienne Chambre étaient tous en nomination. Une cinquantaine d'entre eux sont restés sur le carreau. Le prince Napoléon est de ce nombre. Il a été battu, en Corse, par le baron Haussman, candidat reconnu du prince impérial, lequel a formellement dévoué son cousin. On ignore encore quelle attitude prendra le ministère français. D'après les dernières nouvelles, M. de Broglie n'aurait pas l'intention de résigner, et M. de Fourton, ministre de l'intérieur, aurait résolu de poursuivre devant les tribunaux plusieurs journaux républicains et quelques-uns des nouveaux députés, pour insultes au gouvernement et pour menées démagogiques. Le Cabinet et le Président paraissent prêts à résister à la nouvelle Chambre, en s'appuyant sur le Sénat.

Paris, 19.—La gauche a abandonné l'idée de faire invalider les élections en bloc. Il est douteux qu'aucune des élections soit annulée.

On dit que MacMahon dissoudra les Chambres de nouveau sans le concours du Sénat si la Chambre des députés se montre agressive.

Paris, 20.—La situation politique est toujours la même. Le cabinet est résolu à ne pas résigner et préside l'élection des Conseils Généraux.

ÉTATS-UNIS

Le Congrès des Etats-Unis s'est réuni le 15 octobre en session extraordinaire. M. Randall, démocrate, a été nommé président de la Chambre des représentants. M. Wheeler, le vice-président de la République, a, de son côté, ouvert les séances du Sénat, dont il est président de droit.

Washington, 16.—Le Président a lu aujourd'hui son message au Congrès; il demande les octrois nécessaires pour l'entretien de l'armée, de la marine et du département de l'intérieur, et dit dans le cours de son discours: "Je choisis cette occasion pour attirer votre attention sur l'opportunité d'adopter, durant la présente session, des mesures qui permettent aux Etats-Unis de participer aux avantages de l'Exposition universelle qui se tiendra à Paris en 1878 et à laquelle les Etats-Unis ont été invités à coopérer par le gouvernement français."

A PROPOS D'ÉLECTIONS MUNICIPALES.—Un bon vieux paysan qui avait plus de vertus que de talents, fut appelé par ses concitoyens aux honneurs de l'écharpe municipale. Il monta sur une chaise, au sortir de l'élection, et harangua en ces termes ses nouveaux administrés: "Mes chers concitoyens, mon cœur n'oublie jamais l'heureux jour où vous avez fait à mes cheveux blancs l'honneur de les mettre à votre tête."

ÇA ET LÀ

Les poètes sont des oiseaux: tout bruit les fait chanter.

La pointe se cherche, le trait se trouve, l'esprit se rencontre.

Le bonheur est comme le gibier... quand on le vise de trop loin, on le manque.

Les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre. (CHATEAUBRIAND.)

Il y aura dans toute société plus de douleurs domestiques à mesure qu'il y aura plus de plaisirs publics. Il y avait autrefois moins de plaisirs et plus de bonheur. (DE BONALD.)

Etre aimable en suivant la pente de son propre caractère est le fait de bien des gens; mais la véritable amabilité, qui consiste à sacrifier ses goûts, ses habitudes et ses desseins à autrui, est plus difficile et plus rare.

Quand quelqu'un s'écrie, en vous serrant les mains: "Ah! je suis bien de votre avis!..." N'en croyez pas un mot, et traduisez ainsi la pensée de ce monsieur: "Voilà un homme plein de bon sens, car il pense tout à fait comme moi!"

Comme il n'est guère de pensée exprimée par un homme qui ne se retrouve avant lui, il semble que les écrivains ne peuvent espérer que donner une nouvelle forme aux mêmes idées. La littérature est comme un immense hôtel des Monnaies, où les pensées usées par le temps, démarquées, n'ayant plus cours, arrivent constamment, sont refondues et renvoyées flamantes et luisantes dans la circulation. Le métal est le même: l'effigie et la marque ont seules changé.

NECROLOGIE

Au banquet de la vie, infortuné convive, J'apparus un jour et je meurs. (Gibert.)

A Saint-Roch de Québec, le 2 du courant, la mort, l'inexorable mort, moissonnait une existence chère à bien des cœurs.

M. J. Adjudant Normand, marchand-épiciier, laissait ce monde à l'âge peu avancé de vingt-six ans et demi. Déjà il était connu et admiré pour la douceur de son caractère; aussi, son décès cause-t-il une véritable affliction à ses nombreux amis et connaissances; et malgré la certitude qu'il est allé dans un monde meilleur, recevoir la récompense due à ses vertus, ses amis et tous ceux qui ont eu, dans les affaires commerciales, quelques relations avec lui, ne peuvent qu'exprimer hautement le regret de la perte immense qu'ils ont faite.

Oui, la mort est toujours triste; mais—pensée bien consolante—les sublimes espérances de notre foi peuvent facilement calmer les angoisses que chacun de nous éprouve, ici-bas, lorsqu'elle frappe les êtres qui nous sont chers; cependant, sous un aspect sombre et sévère, elle nous laisse parfois entrevoir un rayon de la gloire qui inonde l'œuvre du juste au sortir de cette vie.

M. Adjudant Normand était un de ces hommes privilégiés à qui Dieu donne une foi vive et ardente. Il était probe et honnête jusqu'à la vertu.

Ceux qui l'ont visité pendant sa longue maladie, je dirai plutôt pendant son long martyre, ont admiré sa foi, son courage et sa résignation. Personne ne connaissait les épreuves mieux que lui: il y a quinze mois, il avait la douleur de voir la tombe se fermer sur sa mère bien-aimée, et deux mois après, la cruelle mort, non contente de cette victime, venait encore frapper un de ses frères, étudiant en médecine, à peine âgé de vingt-deux ans! Mais toujours il puisa dans la religion le courage nécessaire pour supporter ces rudes épreuves.

Si les fleurs d'ici-bas s'ent vont avec l'automne, Il n'en est pas ainsi dans les jardins du ciel. Libre à toi d'embellir, jeune homme, ta couronne, En glanant sur le sol du printemps éternel!

Dès que M. Normand se sentit atteint de sa dernière maladie, il fit au bon Dieu le sacrifice de tout ce qu'il rattachait à la terre pour ne songer qu'à se préparer à une sainte mort. Pas un mouvement d'impatience, pas une seule plainte—m'a dit l'autre jour son supérieur spirituel—n'est sorti de sa bouche au milieu des douleurs les plus atroces; au contraire, comme je l'ai dit plus haut, il unissait ses douleurs à celles de Jésus crucifié.

Enfin, le 2 octobre, ce jeune homme exemplaire exhalait le dernier soupir vers le Dieu dont il pressait l'image sur son cœur avec tant d'amour.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu vendredi, le 5 du courant, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis qui pleureront longtemps celui qui ne reviendra plus.

Nous présentons à la famille éplorée nos plus sincères condoléances. J. B. C.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 19 octobre 1877.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Blé par minot, Pois do, Orge do, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Beurre frais à la livre, Beurre salé do, Fromage à la livre, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Canards (sauvages) par couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Bœuf à la livre, Lard do, Mouton au quartier, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, etc.

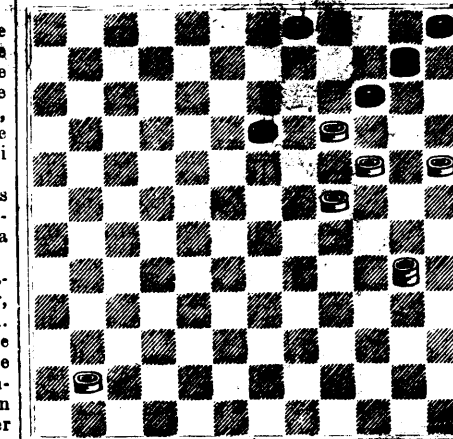
Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Bœuf, 2me qualité, etc.

Table with 4 columns: Item, Unit, Price, and another Unit. Includes Foin, 1re qualité, par 100 bottes, Foin, 2me qualité, etc.

LE JEU DE DAMES.

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 96



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 96

Table showing moves for Blancs and Noirs in a checkers game, including piece numbers and positions.

Solutions justifiées Problème No. 94

Montréal.—Ar. Pettier, J. Primeau, J. C. Robillard, P. A. Sicard et Aug. Demers. Sainte-Clotilde: Alex. Lacombe. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux et R. Roussel. Holyoke, Mass.—John Gadsbois.

COMMENT

RENDRE la SANTÉ et la FORCE aux faibles est une question que l'on se pose souvent. Le PHOSFOZONE est un des éléments les plus actifs du corps. S'il fait défaut, la maladie s'introduit, commençant par l'indigestion, la perte de l'appétit, la Faiblesse, la Névralgie, le Mal de Gorge, et la Bronchite. Le PHOSFOZONE a guéri plusieurs des maladies ci-dessus alors que tous les autres remèdes avaient été impuissants.

En vente par tous les pharmaciens, et préparé au Laboratoire des Propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 60: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; L. O. P., Sherbrooke; H. M., Z. Delaunais, Québec; P. O. Giroux, M. Toupin, Dr. D., J. L. P., Montréal; A. C., Saint-Jean.

Solutions justes du problème No. 61: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. C., Saint-Jean; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P., Sorel; Z. Delaunais, H. M., Québec; J. L. P., M. Toupin, P. O. Giroux, Dr. D., Montréal; L. O. P., Sherbrooke.

Depuis que nous avons commencé la publication du jeu des Échecs dans les colonnes de L'Opinion Publique, nous avons reçu beaucoup d'encouragement de la part des amateurs de ce jeu quasi-royal, qui tous, nous ont manifesté le plaisir qu'ils éprouvaient de pouvoir trouver quelques moments de récréation dans la solution des problèmes que nous leurs offrons. Nous les en remercions, et nous espérons qu'ils continueront à nous prêter leur bienveillant concours comme par le passé.

Nous annonçons avec plaisir que nous publierons de temps à autres quelques parties d'échecs qui seront très-certainement d'un grand attrait pour ceux qui connaissent le jeu, et utiles à ceux qui désiraient l'apprendre.

Maintenant que les longues veillées d'hiver vont bientôt commencer, c'est le temps pour les amateurs de se livrer à ce genre d'amusement avec plus de facilité que pendant la belle saison d'été.

L'homme qui travaille du matin au soir doit certainement chercher quelques moments de distractions pour lui faire oublier les occupations de la journée. Or, rien n'est plus propre à atteindre ce but que le jeu des Échecs, qui est au nombre des jeux les plus compliqués et tout à fait scientifique, et qui mérite l'attention de tous ceux qui aiment les distractions de l'esprit.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ÉCHECS

II

Les moyens d'acquiescer un jeu qui tienne le milieu entre les extrêmes sont les suivants: La pratique fréquente avec des joueurs appartenant à la bonne école; l'étude des livres contenant l'analyse raisonnée des débuts et des fins de parties; l'examen des parties jouées par les maîtres et annotées par des amateurs érudits, etc., etc.

(Stratégie raisonnée.)

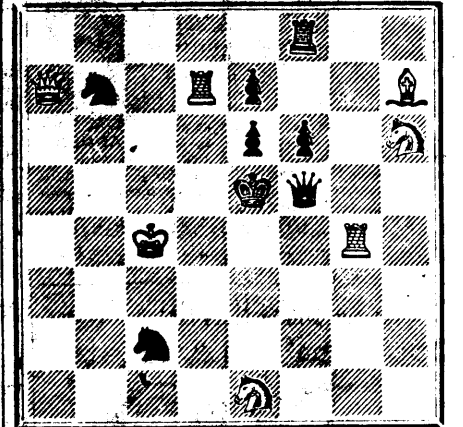
PROBLÈME No. 64.

Composé par M. S. LOYD, Etats-Unis.

Moto:—"Themes."

(Premier prix des problèmes en deux coups du "Centennial Problem Tournament," E.-U.)

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 60.

Blancs. Noirs.

- 1 F 6e G R échec 1 R prend F
2 D 5e T R échec 2 R prend D
3 C 7e R échec déc. 3 P 4e F R
4 T pr. P échec et mat.

PROBLÈME No. 65.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Blancs. Noirs.

- 1 R 5e F R 1 R 2e C R
2 T 5e F D 2 P 3e T R
3 F 2e C D 3 P 3e F R
4 P 6e C R

Les Blancs jouent, font échec et mat en 1 coup.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 61.

Blancs. Noirs.

- 1 D prend F 1 Ad libitum.
2 D ou C, échec et mat suivant le coup des noirs.

9ÈME PARTIE

Joués à Leipzig (Allemagne), pendant le dernier Congrès d'Échecs entre le Dr. Schmidt et Herr Wetgners.

Blancs. Noirs.

DR. SCHMIDT. HERR WETGNERS.

- 1 P 4e R 1 P 4e R
2 C 3e F R 2 C 3e F D
3 F 5e C 3 P 3e T D
4 F 4e T 4 C 3e F R
5 Roque 5 C pr. P
6 P 4e D 6 P 4e C D
7 C prend P 7 C pr. P
8 P prend C 8 C 4e F D
9 F 3e C 9 C pr. F
10 P T pr. C 10 F 2e C
11 D 4e C 11 D 3e R
12 F 3e R 12 D 3e R
13 D 3e C 13 P 4e C R
14 F pr. P (a) 14 T 1er C R
15 D 3e R 15 D 3e F D

Et les Blancs résignent. (b)

NOTES.

- (a) Une erreur. Voir par la suite.
(b) Les Blancs ne peuvent éviter le mat par P 3e F R, vu qu'ils tiraient la D si les Noirs jouaient: F 4e F, et, si la D blanche retourne au 3e C R, une pièce est clairement perdue pour les Blancs comme suit: Noirs: P 3e T R.

MARIAGE

A Saint-Jean, P. Q. le 1er octobre 1877, par le Révd. Messire J. Daigneault, M. Théodore-Aubin-Nicolas Douvillé, marchand de vin, conduisant à l'autel Delle Marie-Esther Villemaire. Nous souhaitons aux nouveaux époux de longs et heureux jours.



SAISON DE PROHIBITION POUR LA TRUITE 1877.

LE PUBLIC est par les présentes informé du changement fait par le Gouverneur-Général en Conseil dans la saison de prohibition pour le sésud poisson dans la province de Québec. Il est défendu de pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession la TRUITE (Salmo Fontinalis) du 1er OCTOBRE au 31 DECEMBRE. Toutes les personnes bien disposées sont priées de donner au Garde-Pêche local les informations et l'assistance en leur pouvoir, pour l'aider à faire exécuter les règlements ci-dessus. Les plaignants recevront la moitié des pénalités imposées, et seront payés pour leurs frais et présence comme témoins. Toute personne enfreignant les dispositions du règlement ci-dessus mentionné sera passible d'amende et frais, et sujette à l'emprisonnement. Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaire des Pêcheries. Département de la Marine et des Pêcheries. Branche des Pêcheries. Ottawa, 1er octobre 1877.—8-43-5-46.

NAPOLÉON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCIERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-26-102

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY. Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste

M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence, 39 Beaver Hall Terrace. Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, eulève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52 140

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875 Pâte Codéine Tolu Zed Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc. En gros, Paris, 22, r. Drouot et les phar. Dég. à: Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharmacien. DÉPÔTS: — A. DELAU, 196 RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 Le même par la poste.....\$1.20 S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal "L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Cent. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agen S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable. (Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour les cas difficiles et pour toutes les maladies. Montréal, et dans les principales Pharmacies.)

Personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les A Paris: Ph. COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada: A. DELAU DÉPÔTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement. Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à B. IBBOTSON, Agent de l'Immigration du Gouvernement 8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES. Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris. Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie. Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à M. E. DANSEREAU, 17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL. Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puisseance du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

AVIS AUX CULTIVATEURS. A. BEAUCHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE MOULINS à Battre Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles; nous présentons cette occasion pour vous avertir de venir à notre établi sement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles. A. BEAUCHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE MOULINS à Battre 304 et 304½, RUE CRAIG, MONTREAL. 8-30-17-137

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epicier respectables. 8-19-52-112

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON. Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877). Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen. (Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général, Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. 8-182-6-116

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 23 janvier 1877 8-20-41-1



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC. C'est le Moulin à vent le plus économique, en égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction. Demandez le Catalogue illustré et la Liste des Prix. CHARLES GARTH & Cie Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIG.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Ébénister, PARIS. DÉPÔTS: — A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epicier respectables. 8-19-52-112

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON. Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877). Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen. (Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général, Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. 8-182-6-116

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS. LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés. Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 23 janvier 1877 8-20-41-1

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS. PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL. Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier. MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire 8-20-52-118

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT, DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE. 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER A ven tre chez tous les Pharmaciens. \$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société de Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre. Les termes seront comme suit: L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les samedis, elle se fermera à midi. Le programme des études sera le suivant: PREMIER COURS. Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puisseance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil; d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance. DEUXIÈME COURS. Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc. TROISIÈME COURS. Partie théorique. Etudes mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique. Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance. S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puisseance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres. Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec. Par ordre, J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec. 8-20-41-110

ON SE DEMANDE OU ESTLE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelieu), Montréal. EM. TERQUEM Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie) 2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS a le plaisir d'informer messeurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements. Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.